

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET

POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**



FACULTE DES SCIENCES DE L'INGENIEUR

INSTITUT D'ARCHITECTURE

PROJET DE FIN D'ETUDE

MASTER 2

OPTION : PROJET INTEGRE

**LECTURE DE PROCESSUS DE FORMATION ET DE
TRANSFORMATION DE LA VILLE
LA CASBAH D'ALGER**

Requalification d'un quartier à la basse casbah

Projet : Habitat Intégré

Présenter par :

Melzi yacine

Benbouali Lilia

Encader par :

Mr. Bougdal Kamel

Mr. Ait Cherkit Salah

Année universitaire : 2015 -2016

Remerciements

Qu'il nous soit permis, ici, de dire notre gratitude à ceux qui nous ont donné beaucoup de soins et d'attention à l'élaboration de ce modeste travail et qui nous ont guidés sur le chemin de la réussite, en espérant que ce mémoire soit le reflet de la bonne formation que nous avons reçue.

*On tient à remercier vivement notre encadreur Monsieur **Bougal Kamel** et Monsieur **Ait Cherkit Ali** pour le soutien et l'aide qu'ils n'ont jamais manqué de nous apporter, aussi pour les conseils et leurs orientations constructives durant l'élaboration de ce projet.*

De vives remerciements et notre profonde gratitude à nos professeurs pour nous avoir accompagnés et soutenus tout au long de notre cursus universitaire.

Dédicace

Ce résultat, fruit de plusieurs années d'études, d'effort pour lesquelles le mérite revient d'abord à ceux qui nous ont donné la vie et nous ont accompagné durant notre cursus.

Cet espace est très limité pour exprimer notre gratitude, et nos pensées très fortes pour eux, pour avoir été toujours présent dans notre vie tout en partageant les moments de joie et de peine.

On dédie ce modeste travail :

- *Aux êtres les plus chers, les plus proches de nous : à nos parents.*
- *A nos pères qui étaient exemplaire et le resterons pour toujours*
- *Aux femmes les plus merveilleuses au monde, qui ont pris soin de nous, comblé d'amour et de tendresse, depuis naissance et c'est grâce à eux que nous avons pu devenir ce que nous sommes merci infiniment, que Dieu garde nos mamans pour nous.*
- *A toute la famille **Melzi** et **Benbouali** sans exception.*
- *A tous ceux qui nous ont sollicités dans notre travail de près ou de loin.*

SOMMAIRE

CHAPITRE 01 : INTRODUCTIONP1

- Choix de l'option
- Définition de l'option
- Problématique des centres historique
 1. A l'échelle mondiale
 2. A l'échelle nationale
- Choix du site
- Problématique spécifique de la casbah d'Alger
- Approche méthodologique.

CHAPITRE 02 : ETAT DE L'ART OU DE CONNAISSANCEP7

- Quelques notions en relation avec la thématique développée
- Les concepts de sauvegarde et de conservation des centres historiques
- Etude d'exemple de quelques actions urbaines
 1. A l'échelle internationale
 2. A l'échelle nationale

CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDEP18

- **Lecture territoriale**
- **Lecture diachronique**
- **Lecture synchronique**

CHAPITRE 04 : PROJET URBAINP53

- Lecture analytique de la casbah
- Choix du site d'intervention (la basse casbah)
- Problématique de la basse casbah
- Lecture analytique du quartier (la basse casbah)
- La proposition urbaine à l'échelle du quartier
- Projet architectural (Habitat urbain)

CHAPITRE 05 : CONCLUSION.....P79

CHAPITRE 01 : INTRODUCTION

Choix de l'option :

Dans le cadre de l'élaboration d'un projet de fin d'étude, nous avons opté pour l'option « **Habitat projet intégré** », et comme thématique « **les centres historiques** » face à la multitude d'options proposées en master 2.

Cette dernière nous a attiré car elle nous permet de discerner les problèmes des centres historiques, les différents styles architecturaux spécifiques à la région, et de pouvoir faire un projet qui servira le centre historique intégré. Et afin d'y arriver, devons étudier énormément la topographie et le relief, le développement du centre historique à travers l'histoire, la typologie du bâti, afin de mettre une fin à la crise qui caractérise la production du bâti dans notre pays.

Définition de l'option :

Notre option « **Projet intégré** » s'inscrit dans la démarche dite « **typo morphologique** », pour **Saverio Muratori** initiateur de cette approche, il existe une crise de l'enseignement de l'architecture qui est indissociable de la crise actuelle de la production du bâti.

Saverio Muratori, est ses élèves par la suite, notamment **Gianfranco Cannigia**, a développé une approche que l'on pourrait qualifier d'historiciste, cette approche tend à considérer le bâti, non plus comme une œuvre individuelle détachée de son contexte et soumise à la subjectivité de son concepteur, mais comme un pur objet culturel, indissociable de la société et de l'histoire dont il est le produit, et où l'architecture est un continuateur d'une œuvre et d'une pensée qui le dépasse et à laquelle il doit impérativement adhérer.

Dans cette démarche « **novatrice** », l'architecte n'est plus une individualité isolée et omnipotente, animée d'une ambition et d'un orgueil démesurés, porteur d'une imagerie hétéroclite venue d'ailleurs, mais un acteur conscient de son nécessaire enracinement dans la culture et dans l'histoire spécifique de son lieu d'intervention.

Problématique des centres historiques :

- *A l'échelle mondiale :*

« L'évolution du concept de patrimoine reflète la prise de conscience du rôle que les villes ont jouée dans la formation des valeurs, de la culture et de l'histoire des sociétés, comme patrimoine urbain.

La notion du patrimoine, ne considère donc plus que les monuments et les sites exceptionnels comme patrimoine culturel, mais l'ensemble de la ville, qui était l'empreinte et la mémoire vivante des valeurs, de la culture et de l'histoire des sociétés, comme patrimoine urbain.

Actuellement, les villes historiques sont devenues dévalorisées par la perte de leurs dimensions patrimoniales représentées par les valeurs sociales, urbaines, architecturales, culturelles. Ces villes sont soumises aux différentes transformations contemporaines, elles sont délaissées et marginalisées, et elles connaissent plusieurs problèmes, parmi eux :

- L'avènement du modernisme et ses différentes conséquences dont la plus importante est la rupture architecture /ville.
- La perte des caractères de l'urbain par l'altération des différentes composantes et l'élimination de la cohérence entre eux.
- Le délaissement et l'abandon graduel des centres anciens pour la simple raison qu'ils ne répondent plus aux nouvelles conditions de vie.
- La concentration d'une population à très bas revenus, qui trouve comme seule opportunité de se loger dans l'habitat traditionnel et dévalorisé de la ville historique¹.
- L'apparition des constructions anarchiques et de l'habitat précaire, due aux différentes interventions non contrôlés par les instruments d'intervention.
- Le manque d'entretien qui a engendré dans le tissu des poches vides et des parties en ruine.
- Le manque des équipements et activités nécessaires aux besoins des habitants.

Ces différents problèmes agissent par effet cumulatif, ce qui accentue le phénomène de dégradation des tissus des centres anciens.

Donc la présence et la propagation de ces problèmes ne doit pas être considérée comme un manque de prise de conscience ou de politique de préservation et revalorisation des villes traditionnelles, mais elle est plutôt liée soit à l'absence d'une prise en charge réelle et effective, soit à la manière d'intervention qui ne considère pas ces villes comme un modèle de référence et un patrimoine.

- ***A l'échelle nationale :***

La ville traditionnelle en Algérie, de par sa situation en nord ou au sud représente une réalité variée et composite, ce qui constitue une dimension patrimoniale représentée par « ***l'identité culturelle qui tient non seulement à son enceinte ou à ces expressions***

architecturales, artistiques et artisanales majeures, mais aussi à la signification des espaces historiques dans la mémoire collective et leurs capacité de représenter la culture locale et la stratification des fonctions, des activités et de savoir traditionnels qui marquent aussi bien l'articulation physique que l'utilisation sociale des espaces » (1)

L'Algérie apparaît parmi les pays les plus riches en tissus urbains traditionnels ; ses derniers continuent à souffrir d'une absence de prise en charge effective et d'un manque d'actions de préservation.

Choix du site :

Peu de villes autant qu'Alger constituent autant de concentration d'inventions architecturales, peu de villes frappent autant par leur singularité et leur beauté. Dans l'un des sites les plus majestueux de la méditerranée, les constructions léguées par l'histoire constituent un paysage unique dans lequel les contributions algérienne, Ottomane et Française se répondent et s'enrichissent mutuellement.

Aujourd'hui sans aucune exclusive et dans toutes ses dimensions, le patrimoine Algérois témoigne de plusieurs siècles d'histoire. L'ancienne ville d'**EL-Djazair** appelée aujourd'hui **Casbah d'Alger** est un site historique classé sur la liste du patrimoine national...(2) depuis **novembre 1991**, puis mondial en **1992...** (3)

« *L'architecture est l'expression la plus haute de la civilisation* ». (4). Loin d'être un butin de guerre, la ville coloniale est une partie vécue de la mémoire collective ; un patrimoine important de par sa consistance quantitative et qualitative, à définir et à mettre en valeur par une protection adéquate.

Ce patrimoine pour différentes raisons, est aujourd'hui en péril, se trouve en état de dégradation avancé, et a besoin d'interventions et d'entretien extraordinaire urgents, avant que la dégradation n'impose des travaux radicaux et plus onéreux de restauration.

A ce titre, notre objectif est de sauvegarder et mettre en valeur la Casbah d'Alger, tout en l'intégrant dans le développement urbain et la dynamique de la ville contemporaine. Ainsi la sauvegarde et la mise en valeur du tissu historique. (Casbah et tissu néo-classique) .

(1) : Mémoire de fin d'étude ; S.Abadi, M.Zaouadi, protection des centres historiques, promotion 2013-2014

(2), (3) : Casbah d'Alger ; avant-projet du plan général de sauvegarde. Ministère de la culture

(4) : Mémoire de fin d'étude, S.Abadi, M.Zaouadi, protection des centres historiques, promotion 2013-2014

Problématique spécifique à la casbah d'Alger :

La casbah d'Alger est un territoire emblématique et névralgique de la capitale, il est loin de correspondre aux Descriptions d'autre fois « *on avait découvert le blanc, car tout est blanc, les burnous, les murs, les minarets et les routes* »1882... (5)

Hélas, les descriptions d'aujourd'hui sont plutôt : «*La Casbah va mourir, Alger rendu grise, dans Alger la noire,....son cœur noyé Quasiment renié par ses élites actuelles, la Casbah est en danger* »...(6)



Vue aérienne sur la médina d'Alger

Elle est en danger en termes de dégradation physique et socio-économique :

- Les séismes (1980, 1989, 2003).
- Un cadre bâti précaire et vétuste, notamment, les habitations qui sont morcelées et défigurées pour être louées à la pièce ou par étages.
- Des terrains vides engendrés par l'écroulement des maisons.
- Des constructions illicites qui défigurent l'image de la médina.
- Pollution hydrique et réseaux électriques détériorés

(5) RENOI, Retour d'Alger, revue d'urbanisme. Mai/Juin 1999 n°306.p35.

(6) A. DJEBAR source : N. DRISS, la ville mouvementée, espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger.P348.



Poche vide occupée par les déchets



Construction illicites (Rue Sidi Driss Hamidouche)



Dégradation du cadre bâti



Bidons villes (ilot Lalahoume)



Vue sur le marché informel



Habitat précaire (la basse casbah)

Approche Méthodologique :

Pour notre travail on a choisi la démarche « **typo morphologique** » comme démarche pédagogique. Son fondateur est « **Saverio Muratori** » de l'école **italienne**, et par la suite son élève « **Gianfranco Cannigia** », cette démarche consiste à étudier le processus de formation et de transformation de la ville à travers l'histoire, la morphologie du territoire et la typologie du bâti.

Concernant notre travail sur la casbah d'Alger, on a suivis les étapes suivantes :

- **Introduction**
- **L'état de connaissance**
- **Le cas d'étude :**
 - 1- **La lecture territoriale** : ou l'étude de la structure du relief naturel sur lequel se trouve la ville.
 - 2- **La lecture diachronique** : c'est l'étude des différents événements survenus dans notre site à travers l'histoire.
 - 3- **La lecture synchronique** : l'étude de la typologie du cadre bâti du site
 - 4- **L'analyse urbaine** de a basse casbah.
 - 5- **La conception du projet architectural**
 - 6- **La conclusion.**

CHAPITRE 2 : ETAT DE L'ART OU DE CONNAISSANCE :

1- Quelques notions en relation avec la thématique développée :

- Les centres historiques :

Le **centre historique** est l'espace urbain le plus ancien dans une commune, il se caractérise le plus souvent par un important patrimoine urbain et architectural ; sa définition peut varier selon les cités et les pays.

Comme par exemple ; dans les villes médiévales, le centre historique occupe l'espace intérieur au-delà des anciennes murailles.

En **Italie** : la notion du centre historique (en italien : *Centro Storico*) est née au **XIX^e siècle** avec la restructuration et la sauvegarde des parties antiques des villes. Au cours de ces dernières décennies, le développement des concepts de sauvegarde a progressé ; les définitions urbaines comme celle de l'historicité se sont élargies à l'ensemble de l'espace construit dit « historique », en allant plus loin que la frontière des murailles des cités du passé. Dans cet esprit, les plans régulateurs des communes concernées ont tracé le périmètre de ces zones en les définissant normativement comme des zones d'intérêt historique.

En **France**, ces zones sont souvent sauvegardées et peuvent être soumis à un Plan de sauvegarde et de mise en valeur.

- Secteur sauvegardé :

Ce sont le plus généralement des villes historiques, des centres anciens marqués par une longue histoire urbaine, des tissus urbains exceptionnels. Ce sont des milieux urbains qui recouvrent une typologie variée tant en taille qu'en morphologie: cœurs de villes, centres urbains, anciens bourgs, quartiers

La politique des secteurs sauvegardés a pour objectif la conservation, la restauration et la mise en valeur de l'ensemble du patrimoine urbain.

En France, la loi « **Malraux** » du **4 août 1962**, votée sur l'initiative d'**André Malraux**, alors ministre de la culture, donnant à l'Etat la possibilité de créer et de délimiter des «secteurs sauvegardés» dans des villes ou quartiers lorsque ceux-ci présentent « un caractère historique, esthétique ou de nature à justifier **la conservation, la restauration et la mise en valeur** de tout ou d'une partie d'un ensemble d'immeubles». Cette loi permet de délimiter des périmètres urbains au sein desquels les bâtiments sont restaurés et non détruits.

En Algérie, et en vertu de la loi **98-04** relative à la protection du patrimoine culturel :

« Sont érigés en secteur sauvegardés, les ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les Casbahs, médinas, Ksours, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone habitat, et qui, par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architectural, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur. » (7)

Les secteurs sauvegardés ont été donc mis en place pour répondre à la nécessité de prendre en charge les centres anciens et concilier les exigences de l'urbanisme et les impératifs de la conservation du patrimoine. Ces secteurs sont dotés d'un « plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés » codifié par le Décret exécutif N° **03-324** du **5 octobre 2003** portant modalités d'établissement du « **plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés** » (PPSMVSS).

- **Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) :**

C'est un document d'urbanisme qui garantit la cohérence et la qualité des actions opérationnelles menées à l'intérieur de son périmètre. Document de référence pour la conservation du patrimoine urbain, comportant une classification très pointue des immeubles et des espaces selon leur degré d'intérêt à la fois propre, sur les plans de l'architecture, de la qualité de traitement, de leur devenir ou de l'authenticité, et relatif par la place qu'ils occupent dans le tissu urbain. Il exprime et met en œuvre la politique d'urbanisme de la commune qui peut intervenir sur l'équilibre des fonctions urbaines, la morphologie urbaine, sur la voirie et les problèmes de stationnement ou de circulation et sur les équipements publics.

Les documents d'urbanisme devant être établi dans les secteurs sauvegardés doivent comporter notamment l'indication des immeubles et ensembles qui ne doivent pas faire l'objet de démolition, de modification ou d'aliénation. Il prévoit également les travaux à envisager pour la mise en valeur de certains quartiers(8)

(7) Article 41, Chapitre III de la loi 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.

(8) Paul Boury, «Comprendre l'urbanisme », Editions du Moniteur, 2ème édition, 1980.

Contenu et objectif PPSMVSS d'Alger :

Afin de revaloriser le tissu ancien traditionnel et assurer la protection du patrimoine, le PPSMVSS a dégagé un certain nombre d'objectifs : (9)

- La conservation, la réhabilitation et de restitution du tissu urbain traditionnel présentant de grandes valeurs historiques et symboliques.
- La dé densification progressive de l'habitat.
- L'insertion d'activités nouvelles qui permettront l'intégration de la casbah dans la métropole.
- L'amélioration de l'accessibilité en développant les moyens de circulation de services (voies piétonne, métro, téléphérique...).
- Rétablissement de la liaison entre la mer et les différentes entités de la ville
- Amélioration des conditions d'habitat et du travail de population de la casbah par le développement des activités artisanales et commerciales.
- Revalorisation du patrimoine mineur (fontaines...).
- Encouragement de la production artisanale et développement des infrastructures d'accueil pour donner au site une vocation culturelle et touristique.

Le plan d'aménagement proposé s'articule sur **3 axes** :

1. Réhabilitation et rénovation des tissus par :

- Réhabilitation, restauration et restitution du tissu ancien traditionnel dans « *la haute casbah, quartier mer rouge, Amar Ali, et sidi Ramadan* »
- Restauration du quartier « *souk el djamaa et souk Amar el kama* » avec une réglementation des activités et déplacement de celles incompatibles avec la vocation de la zone.
- Restauration du tissu hétérogène du « **quartier de la marine** ».
- Aménagement des espaces libres ou à libérer tel que le parking à étages.
- Reconversion fonctionnelle de certains bâtiments présentant un potentiel architectural.

2. Revalorisation des axes structurants par :

- Revalorisation des axes historiques piétonniers « **S.D Hamidouche, R.riah** » par le développement d'activités artisanales et commerciales.

(9) : plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés de la casbah d'Alger.

- Développement d'un itinéraire touristique.
 - Restitution et revalorisation de la « **rue de la marine et rue Bab El Oued** ».
 - Restitution symbolique de toutes les anciennes portes par un édifice architectural.
 - Réalisation d'une trémie au niveau du boulevard du 1er novembre.
- 3. Création et développement de pôles d'animations :**

Le choix de ses pôles était basé sur la vocation de chaque entité ainsi que sur un certain nombre de potentialités : selon leurs situation en périphérie ou en nœud important afin d'assurer un lien entre le site et le reste de la métropole, selon, l'existence de terrain vides ou en ruines, selon l'existence de monuments classés, palais et bâtiments de prestige, et enfin selon l'existence de de bâtiments de grandes valeurs architecturales avec possibilité de reconversion fonctionnelle.

Les différents pôles développés sont aux nombres de huit :

- **Pole 1 : « le quartier de la marine »** désigné comme entité d'équipement administrative et financier de haut niveau.
- **Pole 2 : « le quartier Lalahom »** est prédestiné comme ensemble pour activité tertiaire.
- **Pole 3 : « place Ben Badiss, et place Henri Klein »** entourée de nombreux monument classés aurait pour vocation les activités culturelles et touristique.
- **Pole 4 :** l'amirauté, le port et les voutes reliant la ville a la mer est le pole du tourisme, des arts et du commerce.
- **Pole 5 : « Beb Azzoun, Bouzrina »** : nœud de transport et de commerce, espace métro et téléphérique.
- **Pole 6 : « Beb jdid – Oussadi »** affecté à des activités culturelles et de loisir de proximité.
- **Pole 7 : « la citadelle et ses abords »** affectés à des activités culturelles de niveau supérieur.
- **Pole 8 : « sidi ramadan »** développé en moyen d'activités artisanales qui regroupera la formation, la production et le commerce.

Les projets se définissent comme des programmes permettant l'intégration de la casbah dans la ville, dans chaque pole plusieurs actions sont proposées.

2 - Les concepts de sauvegarde et de conservation des centres historiques :

L'état déplorable dans lequel se trouve actuellement une grande partie de celui-ci, ne témoigne pas cet intérêt surtout s'agissant du patrimoine industriel. Donc, pour sauvegarder les édifices on propose des interventions tel que ; la restauration, la rénovation, la réhabilitation ou la reconversion.

- **La sauvegarde :**

C'est une opération qui postule la conservation qui va de la simple manutention quand la réalité de la situation est acceptable, à l'intervention de l'assainissement et de nouveaux aménagements.

Cette opération exclut toute innovation provoquant un changement dans la nature même de la structure d'implantation, elle ne permet pas non plus d'altérer l'aspect de la consistance que traverse la sauvegarde d'un patrimoine qui peut générer comme des actions à l'échelle urbain et à l'échelle de bâti (10).

- **La récupération :**

La récupération du patrimoine bâti est une action impliquée dans la politique de la planification et de la gestion du patrimoine urbain existant c'est un ensemble d'opérations allant de la restauration à la discipline de la composition architectonique et à la projection urbaine.

La récupération a pour objectif de rendre l'édifice apte à satisfaire les besoins pour lequel il est destiné. Elle ne se limite pas seulement à la conservation mais elle va jusqu'à la transformation de l'existant avec de nouvelles édifications, elle traite d'une multitude d'opérations qui se divisent en deux catégories :

- I. La conservation qui contient les opérations de sauvegarde, restauration, réhabilitation.
- II. La non conservation qui contient les opérations de transformation, restructuration et substitution (11).

- **La restauration :**

Cette intervention ne vise pas l'état initial mais vise souvent une « reconquête globale » (12)

(10, 11, 12) : Mémoire de fin d'étude, S.Abadi, M.Zaouadi, protection des centres historiques, promotion 2013 -2014

- **La réhabilitation urbaine :**

C'est une stratégie de gestion urbaine qui permet la requalification d'une ville existante par de multiples interventions destinées à valoriser ses potentialités sociales, économiques et fonctionnelles afin d'améliorer la qualité de vie des populations résidentes (13)

- **Revitalisation :**

Processus qui conjugue la réhabilitation architecturale et urbaine des centres historiques et la revalorisation des activités urbaines qui y ont lieu.

La revitalisation urbaine englobe des opérations destinées au redémarrage de la vie économique et sociale d'une partie de la ville en déclin. Cette notion, proche de celle de la réhabilitation urbaine, s'applique à toutes les parties des villes avec ou sans identité et caractéristiques remarquables (14).

- **La reconversion :**

Redonner un nouvel usage à un bâtiment, le sauver et l'ancrer dans la vie contemporaine mais aussi conserver l'identité et la mémoire d'un lieu, le réapproprier (15).

- **La réanimation (requalification) :**

Action de redonner une âme, de rendre la vie à des monuments désaffectés ou à des ensembles urbains ou ruraux en voie de dépérissement, où lui substitue parfois le terme de revitalisation, la réanimation ou la revitalisation ne peut être spontanée elle est planifiée et organisée. (16).

- **La reconstitution :**

C'est la reconstruction à l'identique d'un ouvrage ou partie d'ouvrage (sculpture, corps de bâtiment à caractère architectural particulier) en utilisant tout ou partie de ces éléments d'origines qui se sont écoulés ou ont été brisés (17)

(13), (14) : Mémoire de magistère (EPAU), Tachrifet, S.Bouti, préservation du patrimoine bâti, soutenu le 30-04-2012

(15), (16), (17) : Mémoire de fin d'étude, S.Abadi, M.Zaouadi protection des centres historiques, promotion 2013-2014.

- **La restitution :**

C'est la reconstitution dans l'état primitif en s'appuyant sur les hypothèses du parti architectural d'origine. (18)

- **La substitution :**

Remplacement d'un bâtiment par un autre; exemple : substitution de toute construction non conforme à la typologie du bâti dans un quartier. (19)

- **La restructuration :**

La restructuration urbaine : fait intervenir le changement préconisé par une vision nouvelle de l'aménagement, du développement urbain à travers la modification des parties d'une entité urbaine les plus hétérogènes et parfois dégradées.

La restructuration architecturale: Cette intervention de restructuration consiste à la transformation de l'organisme en opérant avec un ensemble d'interventions qui vont rendre un édifice entièrement ou partiellement différent du précédent ; ces interventions comportent le rétablissement ou la reconstruction de quelques éléments constructifs de l'édifice (20)

3 - Etude d'exemple de quelques actions urbaines :

- *A l'échelle internationale :*

Exemple : La réhabilitation du quartier « Bercy » à Paris

Introduction :

La ville de Paris se trouve de façon croissante confrontée à des problèmes allant de l'existence d'une multitude de terrains en friche, à une polarisation sociale grandissante avec une population en diminution.

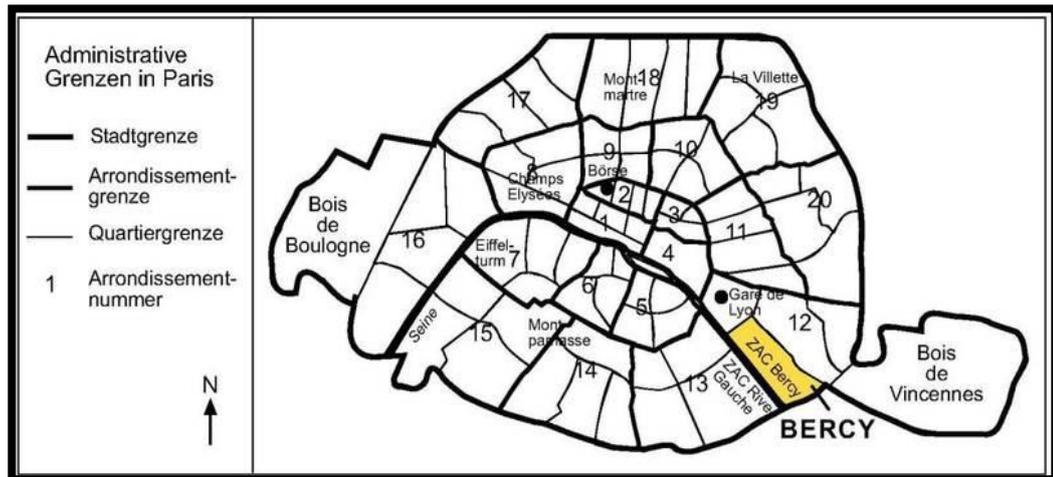
Les autorités de planification urbaine de la ville de Paris y répondent par une rigoureuse politique de **réhabilitation**, afin de mettre en place un équilibre économique, social de la structure urbaine. Parmi les secteurs concernés de cette action urbaine : « **le quartier Bercy** »

(18), (19), (20) : Mémoire de fin d'étude, S.Abadi, M.Zaouadi, Protection des centres historiques, promotion 2013-2014

Situation de Bercy:

Bercy se situe dans le **12^{ème}** arrondissement, dans l'est de Paris, à côté des quartiers quinze – vingt, Picpus au centre et Bel-Air à l'est.

La situation insulaire du secteur est particulièrement frappant ; il est délimité au nord par les rails de la gare de Lyon, la Seine au sud. Le boulevard périphérique à l'est et le centre de Paris à l'ouest.



Carte de situation du quartier Bercy- Paris-

Les facteurs de la réhabilitation de Bercy :

Après son apogée en tant que dépôt de vin de la France jusqu'à les années **1950**, Bercy est devenue l'un des plus grands terrains en friche situés ayant une situation attrayante à Paris. Dès les années **1980** jusqu'à aujourd'hui ce site autrefois monofonctionnel, a vu naître un parc, des logements, une centre commercial des bureaux.



Vue aérienne sur le quartier Bercy

La planification du quartier « **Bercy** » s'est effectué avec l'ambition d'une **architecture post-moderne**, et repose sur le modèle de la **mixité des fonctions**.

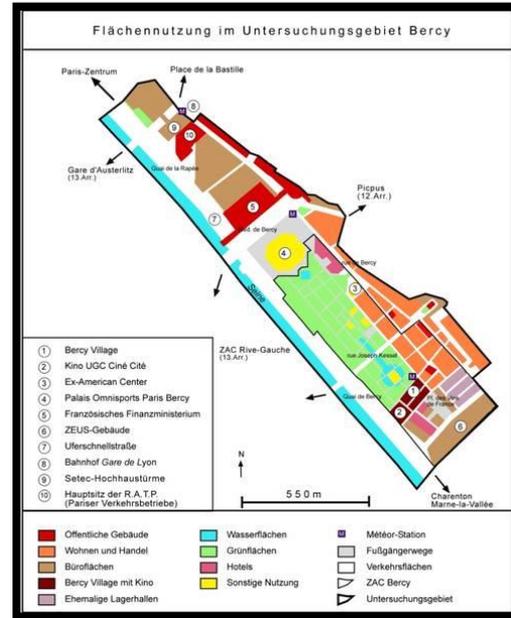
L'instrument juridique de planification urbaine choisi pour ces mesures est : **la zone d'aménagement concentré (ZAC)**

Le plan ZAC pour Bercy :

Le ZAC Bercy correspond aux objectifs du plan programme de l'est de paris de 1987 :

Les mesures prioritaires de la ZAC Bercy sont les suivants :

- L'aménagement du parc de 12hectares.
- Réalisation d'un nouveau centre pour le commerce de gros d'aliment et boissons
- Construction des blocs de logement avec une infrastructure adaptée
- Le raccordement de Bercy au réseau du transport.
- La transformation en promenade d'une partie de la rive de la Seine au sud de Bercy.



Plan d'occupation au sol de Bercy



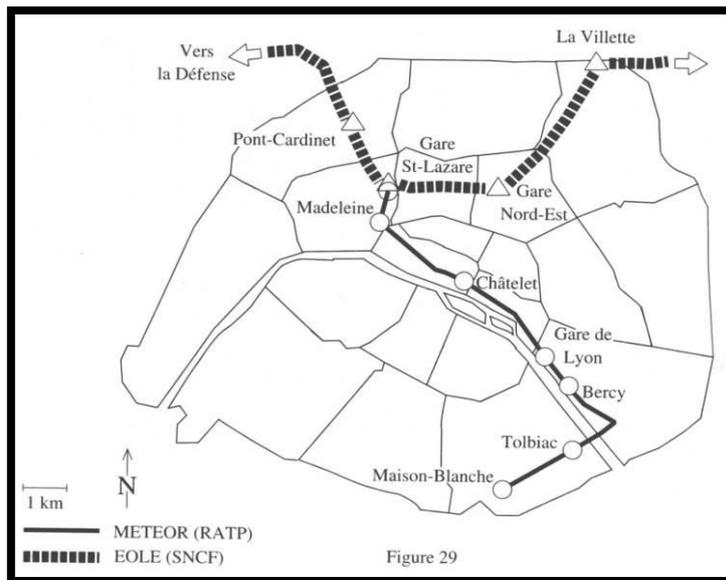
Bercy village



Le parc de Bercy et ces nouveaux logements

ZAC Bercy en chiffre

Superficie totale	50 ha
Parc	12.5 ha
Logements	1489
Bureaux	113.000m²
Commerce	40.000m²



Réseau de transport - La ligne météore -

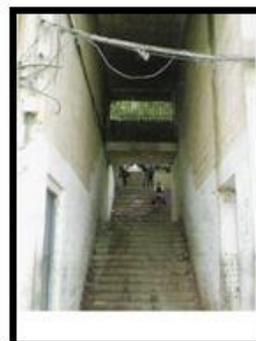
- *A l'échelle nationale :*

Exemple : La requalification du quartier « Diar EL kef » à Alger :

Le quartier DIAR EL KEF se situe sur les hauteurs de Bâb el Oued, construit en 1957, destinée à abriter la population, c'est dans les cellules qui n'excèdent pas lé 13m² (01 pièce, loggia, 01 levier). Ni toilette ni cuisine, avec une façade pal sans texture manque des activités sociales ce qui donne appelle à tous les fléaux.

En effet, situées en contrebas du frais vallon, la masse de béton obstrue déjà toute perspective sur la ville et sur la mer offrant ainsi l'image d'une cité en haillons aimant à coudoyer la misère, parée des immondices des bidonvilles y attendant. De la requalification en question, il découle, avant tout, le principe de sauvegarde d'un patrimoine immobilier important.

Ce dernier a annulé de fait l'idée de démolition, qui aurait pu se présenter comme solution alternative chargée de l'étude, de la programmation et du suivi



de ce projet pilote, le bureau d'études FAUR a ainsi énoncé le concept de la requalification dans une acception jusqu'à méconnue et **surtout jamais expérimentée en Algérie** donc les actions appliquées se consistent à :

- Redonner des fonctionnalités sociales à certains espaces.
- La reconversion fonctionnelle (un ancien dispensaire réaménager en bibliothèque).
- Retravailler sur le plan architectural.
- Pour les logements : création des duplexe pour les rendre vivable avec une action sur les éléments architectoniques et urbanistiques extérieures.
- Des transformations au niveau de la façade. (Donc le but c'est de donner une vie à l'ancien de recase.



Quartier Diar EL KEF après la requalification

CHAPITRE 03 : CAS D'ETUDE

1. Lecture territoriale :

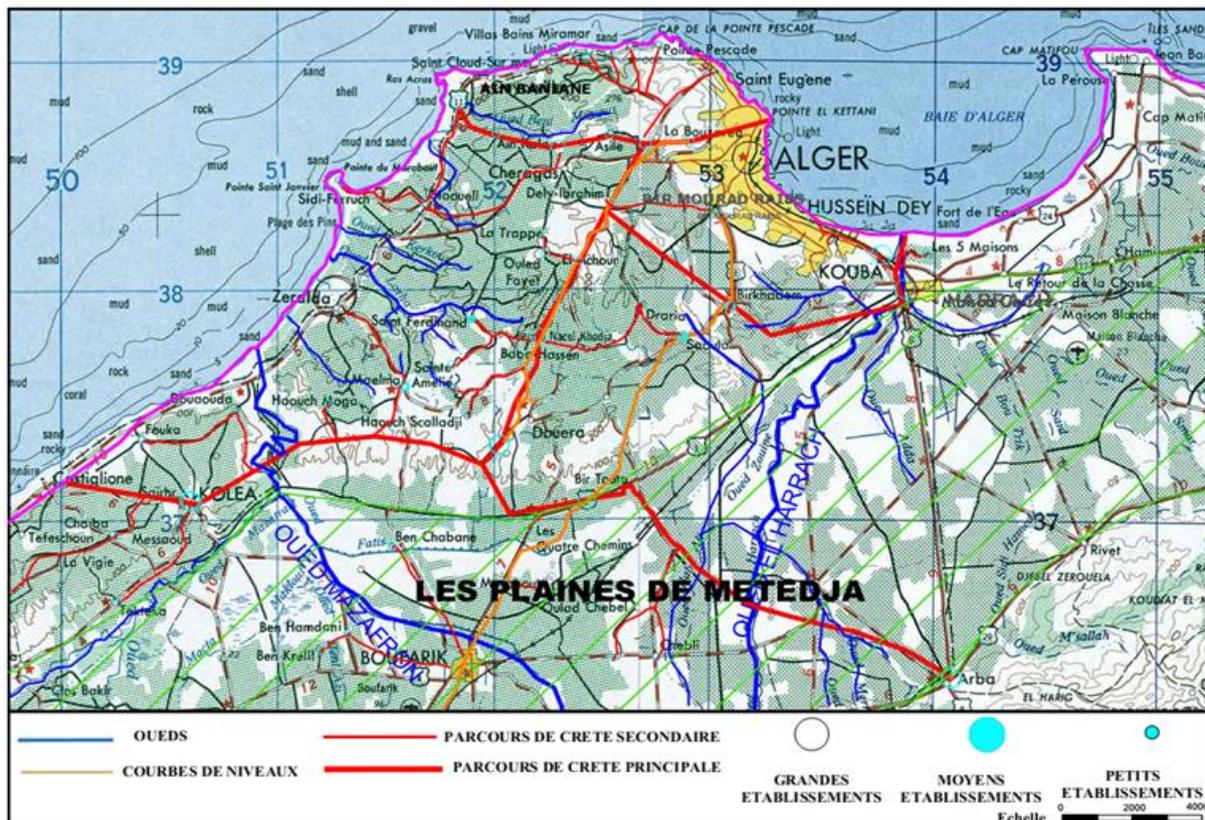
Présentation de l'aire d'étude :

La Casbah d'Alger ville côtière, maîtresse de la Méditerranée pendant trois siècles, elle représente le premier noyau historique de la capitale du pays, en forme d'amphithéâtre régulièrement coupé de talwegs, fossés des eaux de ruissellement devenus des routes et des escaliers.

La casbah ou « **médina d'Alger** » descend vers la mer suivant une pente moyenne de **15%** orientée vers l'est ; et ceinturée par des murailles défensives. Ces derniers sont considérés comme obstacle ou barrière d'extension de la ville (**naturel, artificiel**), ce qui résulte à sa forme grossièrement triangulaire dont la surface totale est de **60 ha** d'environ

Objectif : Dans le cadre de cette étude, nous essaierons de proposer une grille de lecture dont la finalité est de permettre d'appréhender l'ordre, d'intelligence du site, sa structure morphologique et son influence sur la formation et transformation de la ville.

Situation territoriale :



Carte du territoire d'Alger ; source INCT

Alger demeure son site sur une colline dominant la mer méditerranée et sa situation géographique, sa situation géographique présente **la pointe** la plus avancée du littoral **Nord-Africain**. Elle fait partie d'un territoire délimité comme suit :

- Au Nord par **la mer Méditerranée**
- Au Sud par **la plaine Mitidja**.
- A l'Ouest par **Oued Mazafran**

L'accessibilité de cette dernière est assurée par **quatre parcours** principaux :

- **Parcours de crête** : c'est la **route nationale N°36** qui traverse la ville du côté ouest (ancienne porte du Sahel), il relie la casbah à la Mitidja, en passant par baba Hassan, Douira, et Mahelma
- **Parcours de mi-hauteur** : c'est la **route nationale N°1**, qui aboutit à la ville par la rue d'Isly
- **Le parcours côtier** : deux parcours côtiers traverse la médina d'Alger, il s'agit de la **route nationale N° 11**, qui aboutit à la ville par la rue Bâb Azzoun, qui relie la ville à Tipaza, et la **route nationale N°5** qui aboutit à la ville par la rue Asselah Hocine, et la relie à Bab Ezzouar.

Situation régionale :

La casbah d'Alger est située au nord de la ville, à l'extrémité ouest de la baie d'Alger. Elle est délimité par :

- La **citadelle** au sommet
- Le boulevard « **Ourida meddad** » et « **Abderezak Hahad** » sur les côtés.
- La **mer méditerranée** à la base.



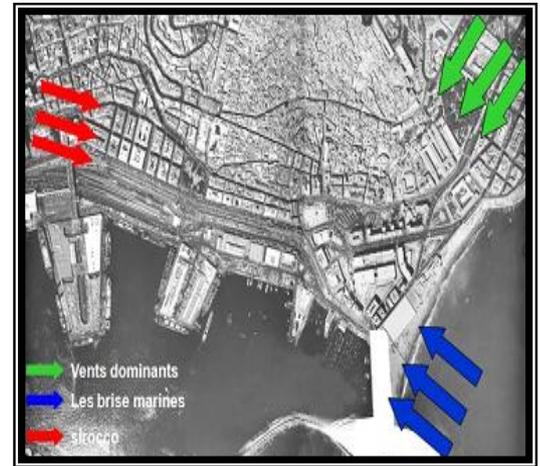
Situation régionale de la casbah d'Alger

Climatologie :

La casbah est située à **37 de l'altitude nord**, avec un climat que l'on pourrait qualifier de **subtropical méditerranéen** avec des précipitations réparties sur toute l'année.

La température moyenne varie de **20 à 28 c** pendant les trois quarts de l'année Les vents dominants sont ceux du

Nord-Ouest et du Nord-Est. Ces derniers régnant pendant la période la plus chaude, entre Mai et Septembre d'automne/ hiver. avec la situation et la pente qui caractérise l'aire d'étude, la baie d'Alger est ensoleillée jusqu'à la fin de l'après-midi.



Les vents dominants

Structure du territoire et implantation urbaine :

«La logique d'une ville n'est pas si souvent facile, car elle se trouve saturée et ses ramifications ne laissent voir facilement la logique du développement. L'étude de la lecture territoriale est donc nécessaire, car non seulement elle permet de connaître les différents phases d'occupation du territoire, mais aussi d'assimiler et comprendre le processus évolutif de la structure » (21)

- Les cycles de structuration du territoire :

Le processus historique et de structuration du territoire selon « CANNIGGIA » dans son ouvrage composition architecturale et typologique du bâti se fait selon **quatre cycles** (22)

- Un cycle d'implantation
- Un cycle suivant de consolidation
- Un cycle de récupération de l'implantation
- Un cycle de restructuration de la consolidation

Dans notre cas d'étude l'occupation du territoire d'Alger s'est effectuée en **deux cycles**, qui dans le temps ont évolués comme suite:

- Cycle d'implantation : il se caractérise par la descente de la montagne vers la plaine. Il comprend **quatre phases**:

1/-phase de parcours : *«Le fait de parcourir un territoire peut donc être assumé comme la première structuration d'un milieu en voie d'humanisation» (23).*

(21) : Kevin Lynch : l'image de la cité, édition DUNOD, Paris 1982.

(22) : Mémoire de fin d'étude, S.Abadi , M.zaouadi protection des centres historique Blida, promotion 2013 -2014

(23) : G.CANIGGIA, G.LUIGI MAFEI, composition architecturale et typologie du bâti.

Dans cette phase la seule et unique structure réalisée par l'homme dans le territoire d'Alger est le chemin de crête qui repose précisément sur la ligne de crête venant de l'intérieur du pays, passant par les plateaux d'El-Biar pour buter dans la (pointe d'El Kitani).

2/-phase des établissements :

Cette phase est marquée par le début d'établissements occupés de manière saisonnière et provisoire et on la considère comme un second niveau structuration du territoire, qui s'est faite un moyen de chemin de crête secondaire. On peut supposer que le territoire d'Alger à cette phase était occupé de manière saisonnière et peut être remonté à une période bien avant le **4^{ème} siècle A.J.C.**

3/-phase d'aire productive :

Cette phase a connue l'atteinte des aires de pertinence et la formation systématique des parcours de mi-hauteurs reliant ces aires. Dans ce cas l'aire de pertinence représente les plaines de Mitidja qui alimentaient le port naturel qui a abrité le comptoir Punique qui se trouvait au point de convergence de 02 parcours territoriaux :

- Parcours de crête principale actuellement confirmée par une route **RN36**.
- Parcours de mi-hauteurs actuelles **RN1**.

4/-phase de noyau porto urbain et urbain:

Dans cette phase le parcours côtier est apparu .cette dernière se détermine par l'occupation globale du territoire directement productif, qui s'explique par la maîtrise de l'agriculture et l'élevage. Elle est donc considérée comme une troisième structuration du territoire d'Alger.

- **Cycle de consolidation** : Ce cycle se caractérise par la remontée de la cote (bande du sahel) vers la montagne. En voulant attribuer à un tel cycle une période sommaire, on peut le situer dans l'intervalle du (10^{ème} siècle à nos jours), cela se confirme dans les différentes transformations de la ville, de la période Arabo-Berbère à la Métropole d'aujourd'hui

Structure morphologique naturel de la casbah d'alger :

A l'échelle du territoire national, le site est constitué d'entités géomorphologiques distinctes tels que : la plaine, les montagnes, les hauts plateaux, le désert, le littoral (la côte).....etc. L'entrechoquement de ces entités grave au sol un réseau de ligne qui permet le passage d'une entité a l'autre, ces lignes sont des **lignes de contours**. (24)

(24) : Magistère H. Tahari « Le relief en tant que source de l'histoire morphologique des médinas.

Le réseau hydrographique : est constitué par des canaux naturels de drainage sculptés par les eaux pluviales, les points d'intersection de ces lignes de ruissèlements sont des carrefours hydrographiques.

Les lignes de crête : traversent un massif ou une chaîne montagneuse, ces lignes relient les points les plus hauts et délimitent ainsi ce que l'on appelle des bassins versant

On retrouve aussi les barrières qui représentent l'ensemble des obstacles constituant une entrave au parcours de l'entité considérée, notamment les lignes changement de pente.

Lecture morphologique du relief de la casbah 1831 :

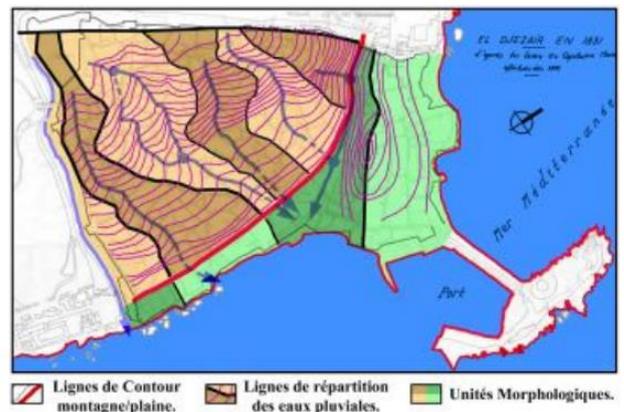
La lecture morphologique du relief de la casbah nous permet de faire ressortir :

- L'ensemble des unités morphologiques formant territoire de la casbah
- Identifier le processus de la croissance urbaine de la médina

Les unités morphologiques :

Chaque unité ou association d'unités morphologiques, est une unité de vie, un lieu susceptible d'accueillir un établissement urbain.

Chaque unité ou association d'unités morphologiques est une unité de vie, un lieu susceptible d'accueillir un établissement urbain.

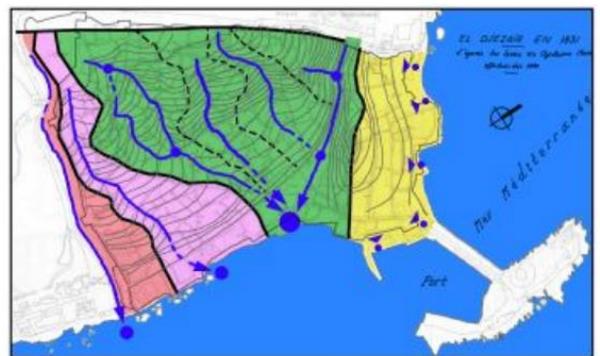


Les unités morphologique, source magistère H.Tahari

Chaque groupement d'habitation d'une unité morphologique occupant les versant du même sillon ; pouvait évacuer ses eaux usées par la même canalisation, le choix des lignes contre crêtes comme tracé pour es canalisation du réseau d'assainissement est du à leur fonctionnement qui se faisait exclusivement par gravité.

Les unités hydrographiques :

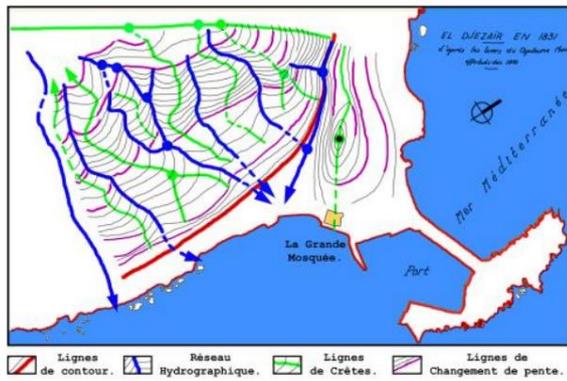
Chaque unité hydrographique est une unité d'écoulement formée par la combinaison ou l'association d'une ou plusieurs unités morphologiques qui peut correspondre à une phase de croissance territoriale de la ville



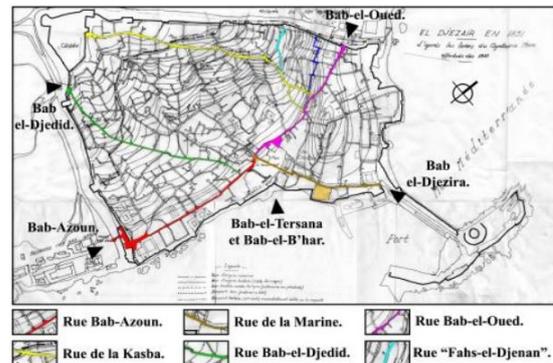
Les unités hydrographiques, source magistère H.Tahari

Lecture comparé entre la structure morphologique naturelle et la structure morphologique urbaine :

Après avoir superposé la ville sur les éléments du relief, on constate que les rues se superposent sur les lignes de contre crêtes pour l'écoulement des eaux pluviales et usées.



Structure morphologique naturelle ; source magistère H.Tahari



Structure viaire ; source magistère H.Tahari

- Sur les points hauts formants les lignes de crêtes se trouvent la citadelle, portes, murailles et aqueduc.
- Sur la ligne de contour qui sépare la montagne de la plaine se porte la rue Bâb El Oued et Bâb Azzoun, qui n'est que le prolongement du parcours territorial de mi-hauteur.

Les deux portes pratiquées dans les murs de la ville se trouvent à l'intersection de la ligne de contour avec les lignes de crêtes, et les remparts.

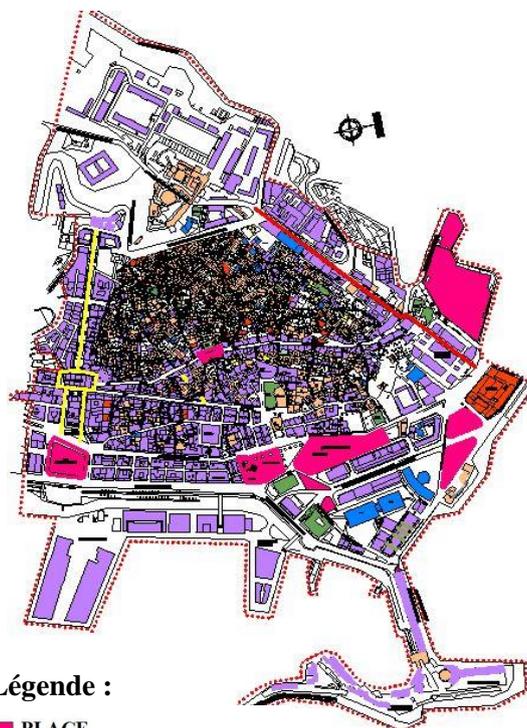
Synthèse :

- Le parcours Matrice dans le territoire Algérois est celui descend de Bouzareah vers Douera.
- La première implantation dans le territoire Algérois est La Casbah sur le Haut Promontoire.
- La Casbah comporte trois phases de l'implantation territoriale :
 - 1-Emplacement de La citadelle comme haut promontoire.
 - 2-Le développement de la ville sur les deux collines, comme bas promontoire.
 - 3-La basse Casbah au fond de la vallée, ou dans notre cas le port.

CHAPITRE 04 : PROJET URBAIN:

Lecture analytique de la casbah:

- **Limites** : La casbah est limitée par :
 1. La citadelle au nord
 2. Boulevard Ourida Meddad au sud
 3. Le front de mer à l'est
 4. Boulevard de la victoire par l'ouest



Légende :

- PLACE
- Boulevard Abderrezak Hahad
- Boulevard Ourida Meddad

- **Les places**

Les places sont bien hiérarchisées chaque 450 à 500 mètres



- **Les équipements :**

Les activités administratives, et de service sont concentrés dans la basse casbah, et la haute casbah, possède des équipements culturels et éducatifs, elle est en manque d'équipements de services.

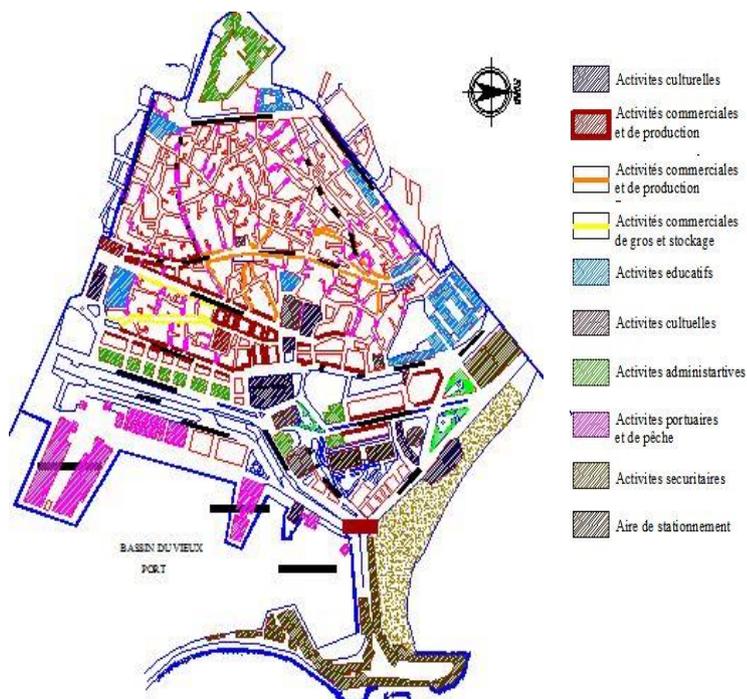


LEGENDE

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| EQUIPEMENTS ADMINISTRATIFS | EQUIPEMENTS DE SERVICES |
| EQUIPEMENTS EDUCATIFS | EQUIPEMENTS SPORTIFS |
| EQUIPEMENTS CULTURELS | EQUIPEMENTS DE SECURITE |
| EQUIPEMENTS CULTUELS | EQUIPEMENTS PORTUAIRES |
| EQUIPEMENTS SANITAIRES | JARDINS & PLACES |

Commerces et services :

On remarque que la haute casbah est démunie des activités de commerces et de productions et que ces dernières ainsi que les activités administratives sont concentrés dans la basse casbah.



▪ Conclusion partielle

L'étude de la structure urbaine de la Casbah d'Alger nous a permis de déterminer les éléments qui la composent et d'identifier leur position leur dimensions, leur natures, la hiérarchie, leur pertinences

Choix du site d'intervention: (La basse casbah)

La basse Casbah représente la soudure entre la mer et la partie haute ainsi que le lieu de divergence des trois typologies marquant la vieille Médina. A l'échelle de la ville, la basse Casbah est l'ancienne centralité qui fut un centre urbain vif et important, mais malgré sa richesse en contenu et en emplacement, cette partie a actuellement perdu son importance et son aspect structurant avec l'émergence du nouvel axe du **1^{er} novembre** ce qui a engendré non seulement une rupture urbaine mais aussi architecturale et a cassé la continuité de la ville.



Vue sur la basse casbah

Le site d'intervention :

Notre site d'intervention se trouve dans la basse casbah, près de la mosquée Ali Betchine, et l'école primaire Malik Ibn Nabi, à proximité de la place des martyrs, le site donne sur la rue Bâb El Oued, la rue Mohamed Soualah.

Lecture analytique de la basse casbah :

- *Les rues :*

Rue Bâb el oued Bâb Azzoun : Cet axe à caractère commercial à flux important, assure la relation entre 2 parties de la ville, est d'une largeur de **12m**, ses 2 parois sont d'un gabarit de **R+3**.



Vue sur la rue Bab el Oued Bab Azzoun ; source personnelle

Diagnostic : Il se trouve mal structuré par la perte de deux parois bordés par des énormes poches vides, partagées entre le commerce informel et les circulations piétonnes et mécaniques

Avenue du 1^{er} novembre :



Vue sur l'avenue du 1^{er} novembre

C'est une voie très animée, avec un flux des voitures très important, elle est ouverte sur la mer, d'une largeur de **30m**, ses 2 parois sont d'une hauteur de **R+7 et R+9**.

Diagnostic : Elle constitue une rupture entre le nord et le sud du quartier. Difficulté d'accès piéton au bastion **23**.

Boulevard Che Gi vara : il constitue le toit des voutes du boulevard de l'ALN, présente un balcon urbain, et un soubassement pour La ville, d'une largeur de **16m**, l'une de ses parois constitue un gabarit de **R+3**, et l'autre est un balcon panoramique sur la mer.



Diagnostic : Existence de conflits de circulation au niveau de la place des martyres.

Boulevard ALN : Situé au-dessous du boulevard de Che Guevara, elle permet de contourner le quartier de la marine et accéder directement au quartier de Bâb el oued, c'est le parcours côtier, d'une largeur de **18m**



Boulevard ALN

Diagnostic : Rupture entre le quartier de la marine et le port par la falaise de **17m**.

Rue Hamilcar Cabral C'est une voie de desserte, large de **14m**, relie la place des martyres à l'amirauté, d'une paroi de **R+5** de gabarit.



Rue Hamilcar Cabral

Diagnostic : manque d'articulation morphologique par rapport à l'amirauté.

Rue de la marine : voie de circulation à l'échelle du quartier d'une largeur de **8m** avec un flux piétonnier et de voiture bas.

Diagnostic : elle se trouve mal structurée par le manque de sa deuxième paroi, elle a perdu son rôle structurant reliant la ville à la mer.



Rue de la marine

L'escalier de la pêche : Situé à l'intersection du boulevard Che Guevara et Hamilcar Cabral, assurant une continuité entre le quartier de la marine et la partie portuaire.

Diagnostic : Il n'assure pas pleinement son rôle à cause du non fonctionnement de sous-sol de la pêche

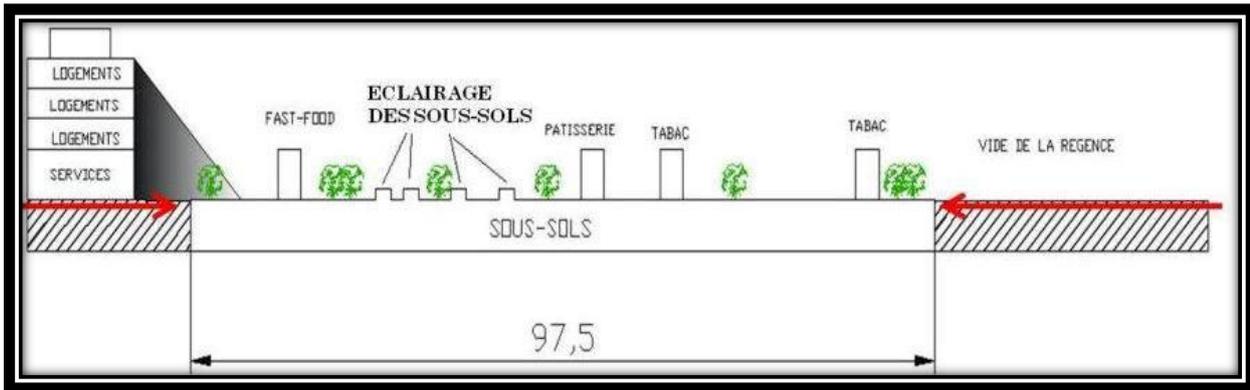
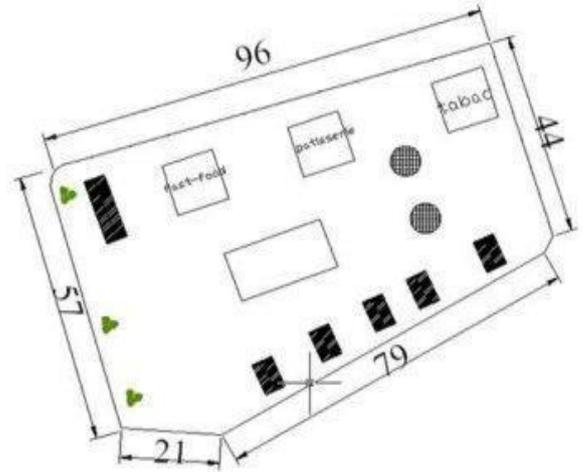
- *Les places :*



Places et équipements structurants

La place des martyres :

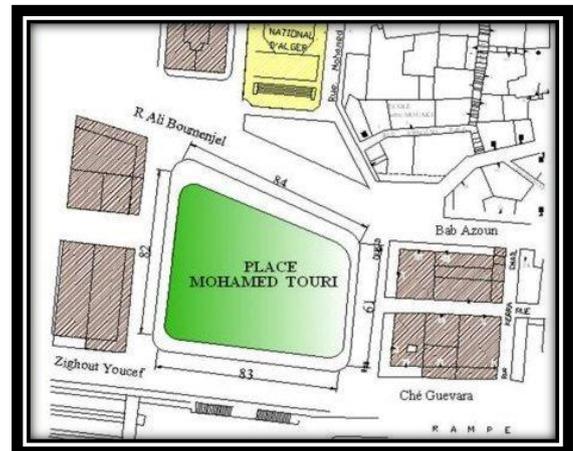
Elle représente un nœud très important vue que c'est un point de convergence de plusieurs axes principaux ; la place est mise en valeur de par proximité des édifices classé (Dar Aziza, Djamaa Djedid)



Diagnostic : Elle se trouve mal définie par la perte de sa paroi nord par rapport à son tracé original.

La place Mohamed Touri : (Square port Saïd)

La place se situe à l'ancien emplacement de la porte Bâb Azzoun, de forme trapézoïdale, elle est définie par les immeubles haussmanniens de gabarit R+3, R+4 et le théâtre national.



La place de la régence :

Il est le résultat d'un projet inachevé « Le projet Soccard »

Diagnostic : Elle est utilisée comme une station urbaine mal structurée, et lieu pour commerce informel, devenue une source de pollution et de nuisance



Place de la régence

La place des Rais :

C'est une place aménagée faisant face au bastion 23.



Place des Rais

La place de la DGSN :

Elle est à l'emplacement de l'ancienne porte Bâb et Oued face à la DGSN.

Diagnostic :

La place se résume en des carrefours entourés de voies de circulation, leurs limites ne sont pas bien

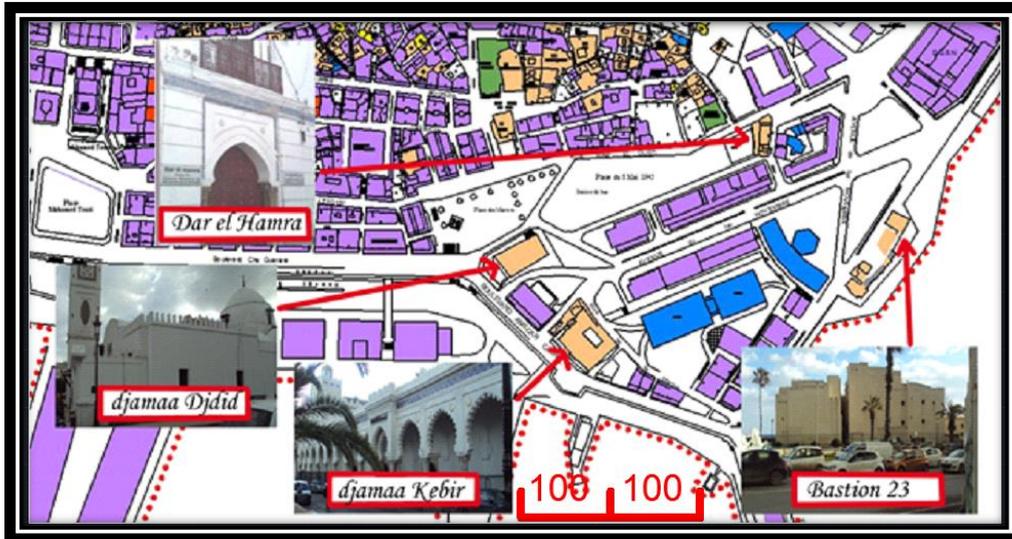


La place de la DGSN

Le cadre bâti :

- ***Le cadre bâti :***

Bâti précolonial : Les édifices précoloniaux sont de la période ottomane, ou même avant, c'est un héritage culturel, et un patrimoine architectural, qu'il faudrait préserver et mettre en valeur.



Situation du bâti précoloniale

Djamaa Djedid :

Appelée la mosquée de la pêcheurie ; elle se situe entre la place des martyres et la chambre de commerce, fondée en **1660** à l'époque de la régence turque.

Diagnostic : Il est en bon état, il possède une situation stratégique et une accessibilité au sous-sol de la place des martyres.



Djamaa Djedid

Djamaa EL kbir :

C'est la plus ancienne mosquée d'Alger, située sur la rue de la marine, construite en **1064**.

Diagnostic : son état est bon, défiguré par un grillage le long de sa façade occidentale empêchant la circulation sous arcades.



Djamaa EL Kbir

Djamaa Ketchawa :

Située à côté de dar Aziza, construite en **1612**, en **1832** elle fut convertie en 1^{er} lieu en église, puis la grande cathédrale d'Alger, en **1962**, elle fut réaffectée au culte musulman.

Diagnostic : Son état est bon, présence de marchands informels, source de pollution, qui réduit sa valeur patrimoniale



Djamaa Ketchawa

Djamaa Ali Betchine :

Elle a été construite en **1622**, sur la rue Bâb el Oued, on y accède par deux escaliers, et contient des boutiques.

Diagnostic :

La présence de marchands informels, source de nuisance ; l'existence d'immeubles mitoyens dégradés, ce qui diminue la valeur esthétique de la mosquée



Djamaa Ali Betchine

Dar Aziza :

Elle fait partie des palais de la basse casbah, elle donne sur la place des martyres, en **1887** l'immeuble a été classé monument historique

Diagnostic :

Il est en moyen état, exigeance d'une clôture aveugle renfermant son jardin, et coté occupé par des commerces



Dar Aziza

Bastion 23 :

En 1750 le palais 18 fut construit par Rais Mhammet, et vers la fin du 18^{ème} siècle, les palais 17 et 23 furent édifiés.

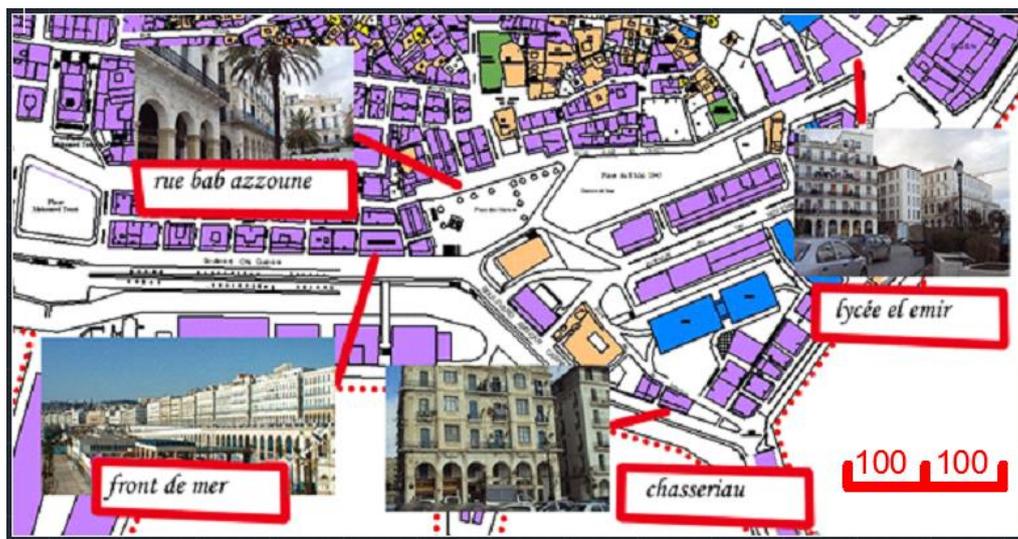
Diagnostic :

A vocation culturelle et touristique, il est très peu fréquenté à cause de son détachement de la ville, et accès piéton difficile, en plus d'existence d'un grillage qui le défigure.



Bastion 23

Bâti colonial :



Entité du 19^E siècle :

Les immeubles Chassériaü, la chambre de commerce, les immeubles de front de mer, formant ainsi une entité architecturale homogène, qui donne l'image d'une ville européenne.

Immeubles Chassériaü :

Le bâti est disposé selon un tracé orthogonal, formant des îlots réguliers, dépourvues de cours intérieure .avec des façades de style néoclassique composée d'un soubassement, un corps et un couronnement.



La chambre de commerce :

Elle se situe entre Djamma El kebir, et Djamaa Djdid, la chambre possède une activité financière, d'une richesse architecturale exceptionnelle.

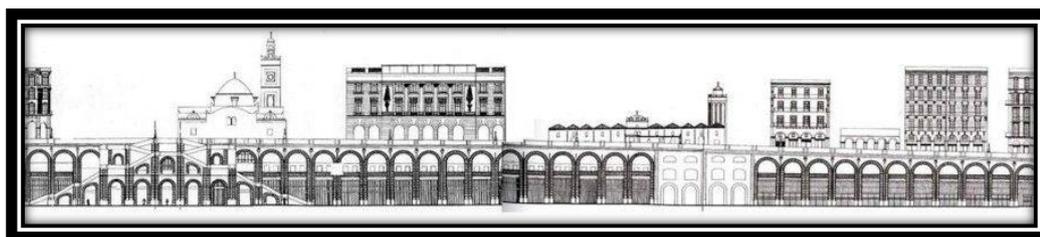


La chambre du commerce

La DGSN :

Edifice public à caractère sécuritaire datant de l'époque coloniale, et récupéré par la sureté nationale.

Les voutes :



Elles constituent un ancien immeuble pont affecté à un caractère commercial, construit lors de la réalisation du boulevard de front de mer

Immeuble Soccard :

Ces immeubles sont réalisés par « **Soccard** », ce sont des barres qui épousent la forme de l'ilot pour former une enveloppe semi-fermé développant un espace centrale (semi-public), c'est le cas de l'immeuble qui fait face à la **DGSN**

Ce sont des immeubles simples, avec des fenêtres plates et balcons, et possèdent des galeries d'un seul côté (sur l'avenue 1^{er} novembre)



Présence d'un système viaire de type linéaire, mais non hiérarchisé à cause des vides urbains réalisés après la destruction du quartier de la marine, c'est le fruit de plusieurs opérations autonomes ne répondant à aucune logique d'ensemble, et où les notions de parcelle et d'îlots ont disparues, au profit de la nouvelle typologie des barres.

Edifices modernes :



Edifices modernes



Institut de musique



Parking

L'institut de musique et le parking, sont des entités modernes, qui n'épousent pas la forme de l'îlot et ne suivent en aucun cas la structure des trames déjà existantes.

Diagnostic :

Les barres du 1^{er} novembre, le parking et l'institut de musique, constituent un écran rigide renforçant l'effet d'imperméabilité rendant l'accès difficile (barrière physique et visuelle).

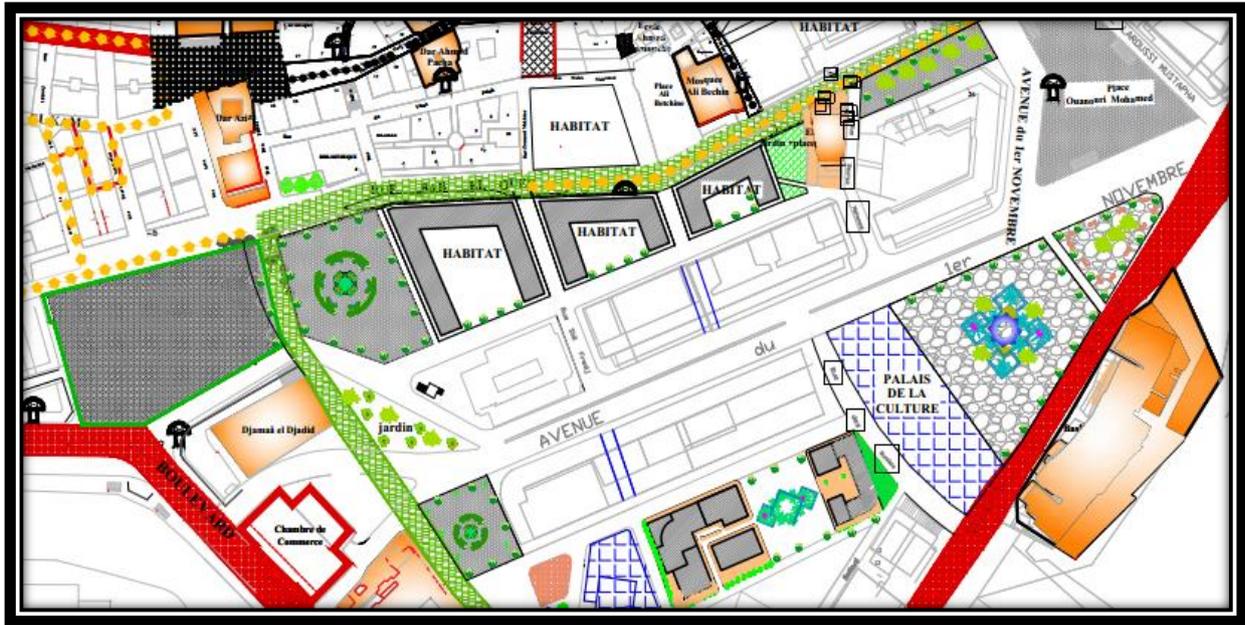
Proposition urbaine :

Diagnostic : Suite à la lecture du processus de transformation de la casbah d'Alger on peut provoquer une série des problèmes qui sont à l'origine de la dégradation de la Médina surtout sa partie haute.

- Une série de coupure isole la médina du reste de la ville et de la mer. Cette série est formée par des grandes barrières- équipements tels que les bâtiments administratifs, les zones militaires (la gendarmerie ,la prison de Serkadji, les écoles des grandes surfaces (lycée Emir), son caractère fermé empêche le passage des flux piétons
- Les barrières naturelles au niveau de l'Ilot Lalahoum qui empêche la circulation verticale mécanique et piétonne.
- .Les deux parcours de dédoublement Nord Sud Ourida Meddad et Verdun n'ont pas de caractère centralisant vu la présence de nombreuses barrières, et ils n'articulent pas suffisamment la haute médina avec son environnement.
- Manque d'équipement de loisir, culturel, Hébergement et touristique.
- Circulation limité autour de la Médina
- les nombreuses ruine des maisons existant à l'intérieur de la médina
- Activités génératrices de nuisance et de trafic tel que le parking, l'arrêt de bus, et la station de taxi à déplacer et aires à récupérer
- Activités commerciale (marchés, dépôts, commerce du gros,.....) à réorganiser
- Ilot Lalahoum totalement démoli en 1983 à récupérer dans le but de consolider la paroi de la rue bab-el-Oued et substitution des souks anarchiques.
- Axes historiques à revaloriser tel que : Axe Bâb-el-Oued et Bâb-Azzoun par la récupération de sa vocation ancienne de rue commerçante.
- Axes historiques à revaloriser tel que : Axe Bâb-el-Oued et Bâb-Azzoun par la récupération de sa vocation ancienne de rue commerçante. respecter et à intégrer
- Au niveau du tissu ancien plusieurs terrains vides font perdre la cohérence du tissu, et interrompent l'alignement du bâti par rapport aux rues
- Absence de la paroi Est de la rue Bâb-el-Oued qui devrait assurer la symétrie existante le long de la rue Bâb-Azzoun jusqu'à la rue Iermai.
- Absence de la paroi Nord de la place des Martyres donnant un aspect d'une espace non structuré.
- .L'axe d'alignement Hamilcar Cabral est un axe important qui aboutit vers une impasse.
- Le carrefour de la D G S N constitue un grand conflit dans la circulation mécanique.

- Un manque dans les structures d'accueils pour enfants (crèche, jardin d'enfants) et pour les jeunes (maison de jeunes, bibliothèque.....).

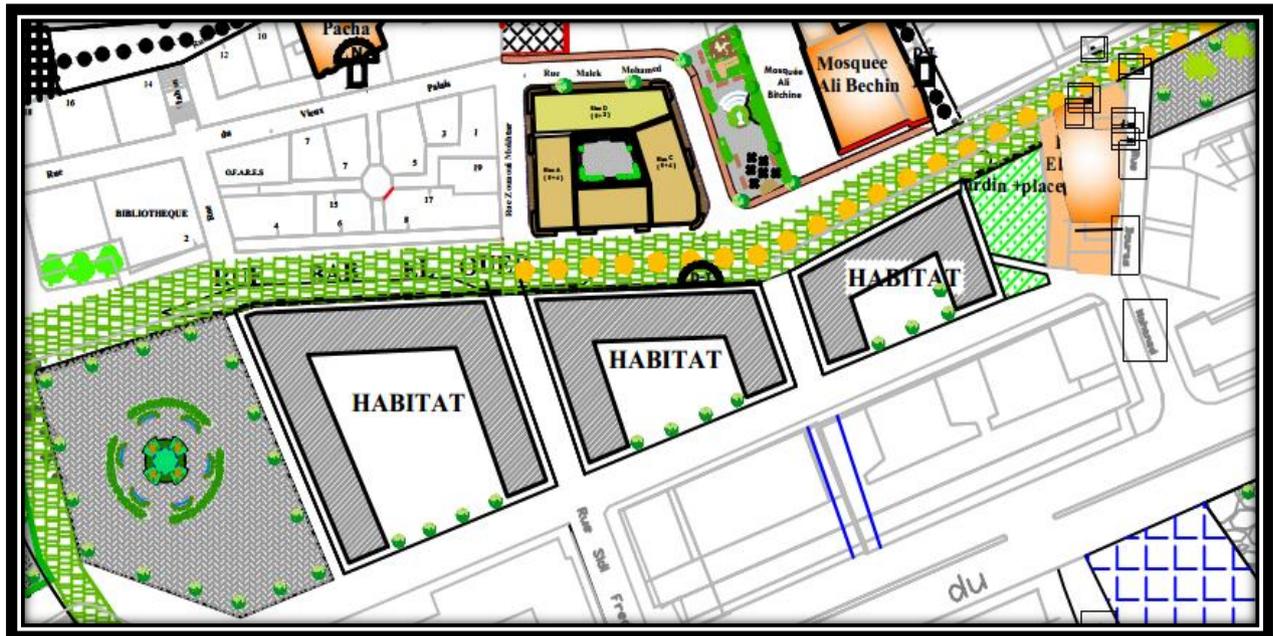
Proposition urbaine à l'échelle du quartier (la basse casbah) :



Dans notre proposition urbaine on va essayer de résoudre les différents problèmes que présente le quartier :

- Articulation de la rue bab el oued à la rue de la marine.
- Elargissement de la rue Bâb el oued pour rendre la circulation plus fluide
- Construction des parois vides sur l'axe de Bâb Azzoun- Bâb el oued (ilot Lalahoum et autre) pour marquer la continuité et lui rendre sa valeur commerciale.
- Déplacement de la gare de bus de la place de la régence, et construire à la place de l'habitat et des équipements, ce qui participera à la revalorisation de l'axe Bâb azzoun-bab el oued
- Restructuration des voix secondaire afin d'assurer une certaine fluidité (rue Zouaoui Mokhtar)
- La mise en valeurs des équipements existants en créant des places publiques (place Ali betchine)
- Réhabilitation de la DGSN
- Percement des passages urbain sous terrain afin d'assurer une articulation entre la haute et la basse casbah
- Proposer des escalators (sur les deux boulevards Abderezak Hahad et Ourida Meddad pour faciliter la mobilité

- Prolongement des rues de la casbah pour une certaine continuité et l'alignement des façades urbaines.
- Proposer un hôtel urbain (quartier de la marine) pour remplir le manque d'hébergement
- Raccorder le quartier de la marine au bastion 23 et à Bâb el oued, à travers l'aménagement d'escalators vers des passages souterrains et animés de commerce.



Composition urbaine à l'échelle du périmètre d'intervention

2- Lecture diachronique :

Introduction :

« L'histoire est reconnue comme un moyen de se connaître soi-même, elle s'extériorise à travers les objets, les institutions qu'elle produit et qu'elle peut ensuite se réapproprier ses objets et ses institutions en termes de signification, donc d'idées et de conscience. » (25)

La connaissance de l'histoire d'Alger est basée sur les découvertes archéologiques, des récits, des textes d'histoire, des rapports des géographes des documents graphiques. Elle a connu la stratification de plusieurs époques, de la période phénicienne jusqu'à nos jours.

Objectif :

L'objectif de la lecture diachronique de la médina d'Alger est de connaître le processus du développement urbain à travers l'histoire.

À partir de cet objectif nous allons étudier l'évolution historique de la ville à travers les 03 périodes

- **La période précoloniale (Avant 1830)**
- **La période coloniale (1830-1962)**
- **La période post coloniale (1962- jusqu'à nos jours)**

La période précoloniale :

La période punique : (3ème siècle JC)

Le site historique d'Alger est le premier noyau urbain qui a formé la ville depuis l'antiquité à cette époque. À l'époque phénicienne (punique) Alger fut appelé « **IKOSIM** » (26) un nom qui signifie : « **ile des mouettes** ». Constituée d'une simple agglomération de quelques maisons et de dépôts de marchandises entourés peut être d'un mur de médiocre importance. Elle fut le premier noyau urbain qui a formé la ville.

Les phéniciens installèrent des comptoirs sur toute la cote de l'Afrique du nord Ceux-ci étaient distants de 30 à 70 Km l'un de l'autre pour la raison suivante : **La présence d'un îlot avancé servit comme abri, est un endroit idéal pour l'aménagement d'un port.**

(25) : S. Malfroy ; 1991 morphologie de la ville et des territoires.

(26) : F. Cresti, contribution à l'histoire d'Alger, Ed centro analisi progrtti. S. r.l Roma ; p12.

La période romaine : (5^{ème} - 10^{ème} siècle JC)

A l'époque de la chute de « **CARTHAGE** » en **146** avant - **JC**, le Maghreb et la Méditerranée tombe sous le joug de l'impérialisme Romain et c'est en **40** après -**JC** qu'« **ICOSIM** » passa sous le contrôle directe de **ROME** et prit ainsi le nom d'« **IKOSIUM** ».

La ville romaine était comprise à l'intérieur d'une ceinture de deux murs, dont les limites de l'axe **nord-sud** se trouvaient à la hauteur des deux portes construites par les ottomans (Bâb Azzoun, Bâb el Oued).

C'est en dehors de ces limites que furent retrouvés les restes de nécropoles romaines. On retient de cette période le « **CARDO** » et le « **DECUMANUS** » dont les traces concerneraient la rue de la marine et l'axe Bâb Azzoun - Bâb El Oued.

▪ *La structure urbaine de la basse casbah :*

« **Ikosium** » se développa avec un modèle d'urbanisme qui s'articulait autour de deux grands axes orthogonaux orientés **nord-sud** et **est-ouest** qui relient la ville à son territoire au croisement de ces deux voies principales qui étaient le « **CARDO MAXIMUMS** » (rue Bâb el Oued - Bâb Azzoun), et le « **DECUMANUS MAXIMUMS** » (rue de la marine) se trouvait le « **FORUM** », l'actuel place des martyres qui représentait le centre politique, social et économique de la ville.

« De riches fermes et de belles villas, dont les traces sont encore visible, garnissaient l'intervalle qui séparait Rusguniae et Ikosium ». (27)

▪ *La structure bâtie de la ville (basse casbah) :*

D'après la description d'**EL BEKRI** concernant les ruines de certains édifices encore visible à son époque : *« Alger est grande et de construction ancienne, elle renferme des monuments anciens et des voutes solidement bâties... on y remarque un théâtre dont l'intérieur est pavé de petites pierres de diverses couleurs, qui forment une espèce de mosaïque... »*

(27) : F. Cresti, contribution de l'histoire d'Alger, page 14.

La période arabo berbère (Djazaier Banu Mazghana) du (10^{ème} -16^{ème} siècle)

Djazaier banu-mazghana est fondée sous l'ordre de **Ziri Ibn Ménade** en **960** Gouvernée par **Bologhine Ibn Ziri**.

La fondation d'EL DJAZAIR BENI MEZRENNNA semble être fixée en **960**. Le développement de la ville dans un premier temps sur l'emplacement même d' « **ICOSIUM** » et à l'intérieur de son périmètre urbain.

Les habitants berbères durent se disséminer autour des ruines, utilisant les matériaux faciles à enlever mais respectant les monuments et les pans de murs encore solides. Cet assemblage bicoque de restes antiques a commencé à se fonder dans la rue de la marine sur le bord de la mer. Dans cette partie du site, le tracé fût peu différent de celui des romains « **une structure orthogonale** ».

- **Les limites :**

La ville a dû conserver ses limites nord-sud de l'époque romaine, elle était probablement surmontée d'une citadelle.

F.Cresti, se base sur le témoignage de **J.L.L'Africain** pour dire que la casbah remontait à l'époque d'une reconstruction des murs pendant la période Arabo Berbère, en plus des deux portes Bâb el Oued et Bâb Azzoun, une autre aurait vu le jour permettant un passage plus direct aux hauteurs, situé sur le Site de sidi-Abderrahmane.

- **Le système viaire :**

La rue de la marine et la rue Bâb el Oued, Bâb Azzoun, étaient conservées. À la haute casbah, les rues principales sont la rue de la casbah et la rue porte neuve.

- **Structure du bâti :**

Ibn Batouta parle de « **dar EL SULTAN et Kbur** » autour de la « **casbah el k'dima** », ils s'agissaient donc de la résidence et du cimetière royale. Dans le même quartier à proximité, la mosquée de Sidi Remdane était construite et le bain qui existe encore aujourd'hui.

On cite le Souk El Djemaa aux environs de la place El Djenina et la Kaissariya, entre cette place et l'emplacement de la mosquée neuve turque. Le cœur de la ville c'était les bazars et les marchés; la kaissariya (un ensemble de rues et de boutiques)

La période ottomane (1516 – 1830) :

Pour mettre un terme à cette situation d'insécurité continue menée par les espagnols le « **Cheikh arabe Salim El Toumi** » fit appel aux corsaires turcs, les fameux **frères Barberousse** qui contrôlaient déjà le port de Djijel. Ils chassèrent les espagnols des leurs arrivées, apportent à la ville des transformations et des grands travaux qui marque de manière certaine l'urbanisation de la ville et devient une capitale politique et économique, elle connut un essor commercial et démographique, par conséquent un essor urbain :

▪ *Les limites :*

Les limites nord-sud de la ville **sont restées les mêmes** que celles d'avant. Concernant la fonction défensive, le rempart de la ville subit un **agrandissement et reconstruction** :

Le rempart du front de mer

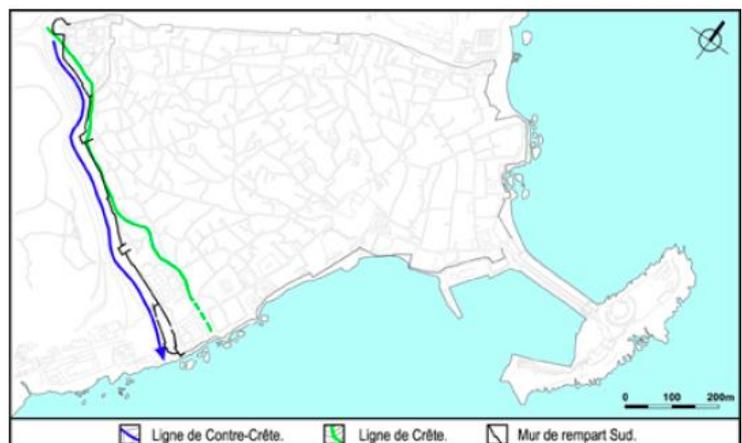
(**Rempart Est**) : celui qui longe la ville sur son front de mer, se superpose sur la barrière naturelle constituée par la falaise près de **17m**, qui longe la médina côté mer



Rempart du front de mer, source Magistère H.Tahari

Le rempart de Bâb Azzoun (Sud):

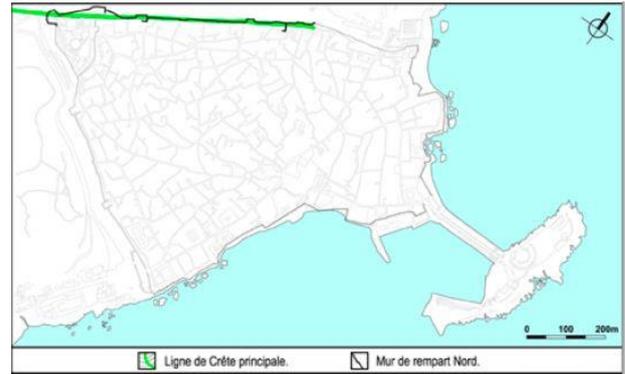
Selon Mr Tahari, on constate que son tracé est **parallèle** à celui de la ligne de **contre crête**, Seul mur de rempart peut être déplacé, sans diminuer les capacités défensives de la médina.



Rempart Bab Azzoun, source Magistère H.Tahari

Rempart Bâb EL Oued (Ouest) :

Ce dernier se superpose sur une ligne de crête principale qui représente un axe stratégique de défense et de contrôle de l'ensemble du territoire



Rempart Bâb El Oued, source Magistère H.Tahari

Ces remparts sont ponctués par-cinq portes ; **Bâb el oud, Bâb Azzoun, Bâb djedid, Bâb djazira, Bâb el bhar**, et au sommet on trouve la citadelle.

Des travaux d'extensions et d'élargissement de la médina sont entrepris entre **1516-1563**

La première extension de la ville 1516-1563 :

Durant cette période selon une gravure conservée dans les archives de « **Simancas** » daté en **1563**, l'organisation intérieure de la ville est constituée d'éléments importants comme la grande mosquée et l'arsenal (Tercana) qui apparaît séparé du reste de la ville par un mur dans les murs s'ouvrent cinq portes.

La deuxième extension de la ville 1583-1830:

D'après les gravures de cette période, on peut constater une dernière extension de la médina d'Alger avec le déplacement du mur de rempart sud plus au Sud à son emplacement de **1830** en l'alignant à une ligne de contre crête

Sur ces gravures on peut voir le déplacement du port Bâb Azzoun vers le Sud au niveau du nouveau Rempart et la création du SAS entouré par les murs de rempart. Et l'extension de la citadelle en prenant la forme d'aujourd'hui.

L'extension dans cette phase ne correspond pas un dédoublement, il semblerait que la médina connu des évènements exceptionnels, notamment le séisme de **1716** qui a ruiné en grande partie de la médina

Le projet d'intervention :

Toute démarche conceptuelle nécessite des idées préconçues et des images de l'objet à concevoir, inspirée et imprégnée du lieu, de la culture, du thème et des besoins, qui se mettent en évidence en jonction des objectifs et des effets recherchés.

La compréhension du site ne suffit pas. L'art du projet exige la capacité d'interpréter le sens du programme en le reliant aux opportunités du site.

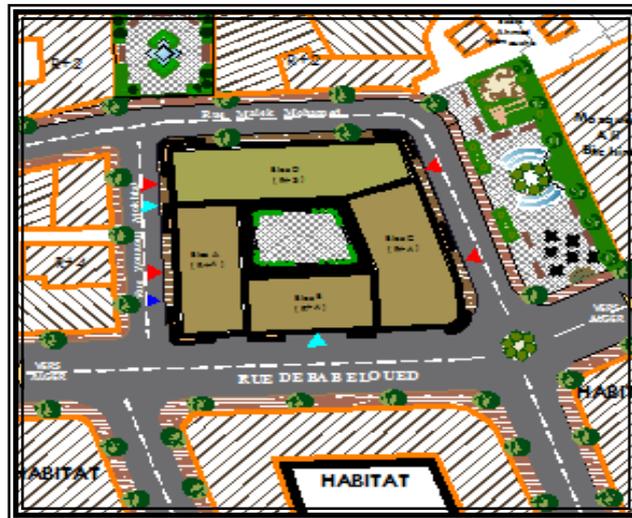
Les idées sont appelées "concepts de base et genèse" et ils sont organisés et composés entre eux de façon cohérente en une "genèse", qui indique la procédure et les différentes étapes à suivre en vue de concrétiser l'objet voulu.

Toute conception architecturale nécessite une réflexion basée sur des concepts et des principes architecturaux. Une telle démarche nous aide à choisir les bonnes orientations, afin d'éviter la gratuité des gestes et assure une formalisation d'un ensemble architectural cohérent répondant à toutes les contraintes. Le projet est façonné par l'enchaînement d'arguments, la mise en ordre de conception, l'évaluation de critères, bref par l'enchaînement de multiples éléments, le projet est le fruit de processus de décomposition et densification mentale.

Principes et concepts :

- **La rue** : est conçue et vécue et doit présenter pour le passant plus qu'un simple moyen technique d'atteindre sa destination, elle doit être vivante animée par des séquences dynamique (ex : les places).
- **Linéarité** : c'est la traduction de l'alignement des rues qui entourent la parcelle, afin d'assurer une continuité visuelle et une exploitation rationnelle de l'occupation du sol.
- **Le skyline** : il sera respecté tout au long de la rue Bâb el OUED Bâb Azzoun avec des bâtiments qui ne dépasseront pas les R+4
- **Hiérarchie** : elle permet l'articulation et la transition entre les différents espaces en s'inscrivant dans une hiérarchie caractéristique de la ville, suivant une échelle d'importance, ou suivant des critères de fonctionnement, selon un schéma cohérent, allant du public vers le privé.

La genèse du projet :



plan de masse

L'évolution et la conceptualisation de notre projet se sont fait en plusieurs phases, avec à chaque fois une volonté d'essayer de s'intégrer au maximum dans le site et en prenant compte bien évidemment de l'environnement immédiat.

Implanté dans le cœur de l'axe ancien (Rue Bâb el Oued/ Bâb azzoun), notre équipement sera facilement repérable, par son emplacement, son style, il sera lisible, loin de l'anonymat et de l'opacité ; il se laisse appréhender par le public, il sera l'élément d'accueil de la Casbah mais sans se détaché de la structure urbaine comme une sculpture et sans agressivité visuelle en assurant la continuité et l'harmonie avec son environnement

- Afin d'assurer une dynamique et une vitalité au quartier, on a décidé de lui attribuer un caractère plus commercial en proposant une galerie marchande qui fera office de passage urbain et plusieurs commerces au RDC
- Le projet d'intervention occupera toute la surface de la parcelle sur laquelle il est implanté et cela afin d'assurer l'alignement de rue.
- Introduction du concept d'organisation spatiale centrale "le patio", va créer la continuité formelle avec le bâti traditionnel, dans notre unité d'habitation le patio va être un espace central ouvert et sur le plan fonctionnel il va faire office de circulation pour les bureaux aménagés dedans

Description du projet :

Étant donné que notre projet est parfaitement intégré à l'urbain, et doit assurer une articulation centrale du quartier, cela nous a poussé à intégrer des activités qui non seulement font partie du projet mais qui animeront le parcours du passant (Bâb el oued / Bâb Azzoun)

notre projet est un ensemble résidentiel érigé sur la place d'un grand marché informel qu'on considère a délocaliser ainsi que la démolition d'un habitat précaire .

Le projet comportera un parking sous sol , une salle de cinéma a l'échelle du quartier , des commerces sur le RDC

le premier étage est consacré pour les bureaux et services
étage courant des logements de type simplex et duplex

Présentation du site d'intervention :

Le site d'intervention est de forme trapézoïdale , d'une superficie d'environ 2220 m² , situe dans la ville d'Alger (la basse casbah) plus précisément dans le quartier Souk Djemaa donnant sur un axe routier très important (Bâb el oued – Bâb el bahr) limité par :

- Nord : habitat et l'école Hamouche Ahmed et voie
- Sud : Rue Zouaoui Mokhtar
- Est : rue Bâb el oued et place du 8 mai 1945
- Ouest : habitat et rue Malek Mohamed

Le sous-sol :

Le sous-sol de notre projet intégré fait office d'un parking d'environ 25 places de stationnement, avec une entrée et sortie indépendante et des escaliers qui mènent directement aux logements .

Le rez de chaussée

Il est en grande partie publique , avec un accès aux logements et bureaux sur la rue Zouaoui Mokhtar

- il comprend une galerie marchande (passage urbain) afin de consolider le caractère commerciale de la rue Bâb el Oued , ce niveau est aussi dédié aux espaces bien être et de loisir , on trouve une salle de cinéma de capacité 180 places et un salon de thé et restaurant

Au 1er niveau : Il est accessible grâce aux escaliers par le RDC a ce niveau on trouve le patio autour duquel se fait la circulation et la distribution des espaces (bureaux et services)

Au 2eme niveau : Présente une variante de logements de type F3, F4 en duplex et en simplex

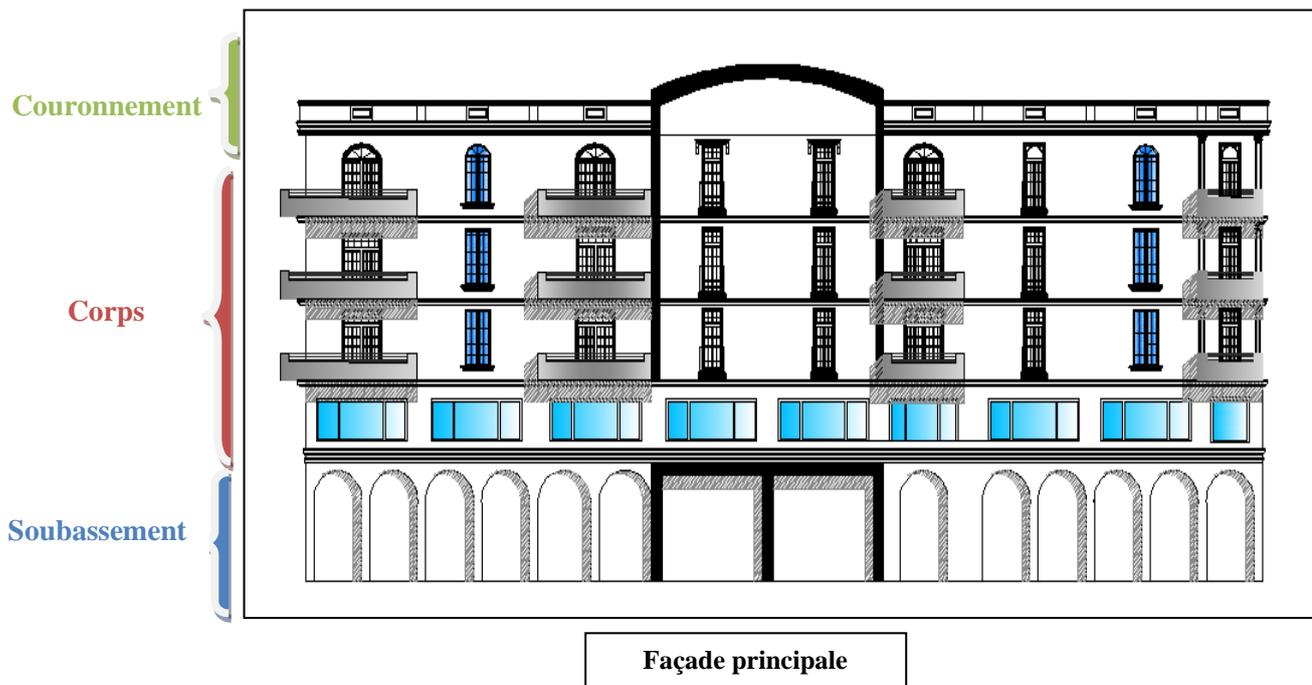
Les façades :

Le traitement des façades influe grandement sur le résultat formel et final du projet, étant donné que c'est la première image que perçoit le visiteur ou simple passant, il est donc évident qu'elle doit être représentative de sa thématique et qu'elle témoigne de la nature et de l'identité du projet à travers son style architectural.

A l'échelle de la ville les façades deviennent des éléments décoratifs qui constituent le paysage architectural de la ville par leur traitement et leurs langages architecturaux et architectoniques, leur composition est constituée d'un jeu entre le vide et le plein animé par un rythme qui assure la continuité visuelle de la rue et assure son aspect harmonieux

Principes fondamentaux de nos façades sont :

- La tripartie : soubassement, corps et couronnement. (Façade principale)
- Présence de rythme dans les ouvertures.
- Un jeu entre le plein et le vide.



La période coloniale :

Introduction :

Lorsque les français arrivèrent à Alger en 1830, ils ont jugé que la médina était sans ordre avec des rues étroites, sans des espaces libres publics « *cette ville présente [...] une belle vue quand on la voit de la mer [...] mais le charme se dissipe aussitôt que vous entrez* »(28)....., « *les rues y sont forts étroites, il n'y a point de belle places* »(29). Pour cela les français n'ont pas tardé à mettre la ville en chantier afin de s'adapter au mode de vie européenne et surtout pour répondre aux besoins militaire

La présence française à la « **Médina d'Alger** » a été passée par **03** grandes périodes, dont l'architecture et l'urbanisme sont présentés comme image physique et projection spatiale de ces derniers permettant les distinguer et les identifier, **(30)** :

- **L'urbanisme Militaire (1830- 1880)**
- **L'expansion urbaine extra muros (1880-1910)**
- **Les transformations urbaines et l'urbanisme moderne (1910-1962)**



La prise d'Alger en 1830

1-L'urbanisme militaire :

Il s'agit d'une phase de restructuration appliqué par l'armée française dont les premières interventions se limitent à l'adaptation du tissu original aux besoins des militaires , l'époque a été marquée par :

- ❖ La démolition des anciennes portes, l'enceinte et plusieurs édifices.
- ❖ **Elargissement** des trois rues précoloniales en **1833** qui reliaient les portes stratégiques :
 - **Rue Bab Djazira** : renommée « **rue de la marine** » pour établir une liaison maritime.
 - **Rue Bab El Oued** : pour assurer la liaison avec les forts situés sur les hauteurs d'Alger

(28) : Op.cit. ; F. Cresti, page 102.

(29) : Idem ; page 104.

(30) Cours d'histoire d'architecture et d'urbanisme, Docteur M.Benhamouche - Année 2014-2015

- **Rue Bab Azzoun** : pour assurer la communication entre les routes de l'intérieur ainsi que les terres de la Mitidja
- ❖ Création d'une place d'armes (place de gouvernement) ; lieu de convergence des trois rues principales, en démolissant quelques édifices de la ville ottomane (la mosquée **Sayyida** et la **Djenina**)



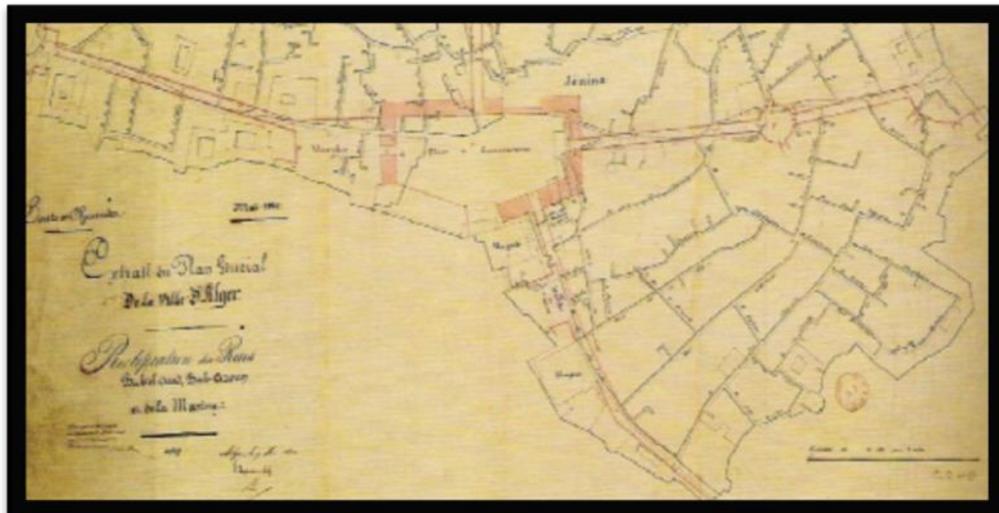
Vue sur la rue Bab-Azzoun



Vue sur la place d'arme



Vue sur la rue de la marine



Rectification des Rues Bâb-El-Oued, Bab-Azzoun et de la marine

- ❖ Les opérations de **restructuration du tissu traditionnel** sont entamées : « **Rue de la lyre, Rue Randon et la rue de Chartres** », les projets sont inachevés pour diverses raisons (difficulté pratique ; la crise économique), de ce fait il a été préféré de créer une ville nette extra muros, toujours en privilégiant l'orientation vers le **sud**
- ❖ Un **nouveau noyau** de la cité européenne émergea, **des travaux de fortifications** furent entamés entre **1841-1848** au-delà des anciens avec **03 portes** « **portes d'Isly,**

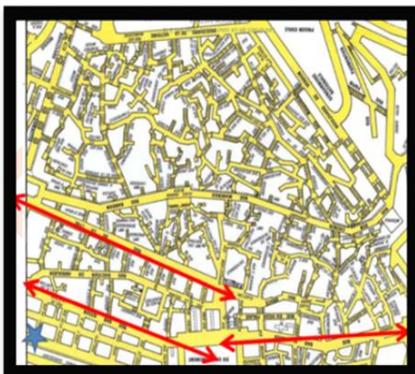
du Sahel et Bâb el Oued ». L'enceinte englobait une surface de la ville **3 fois** celle de l'ancienne Casbah.

- ❖ La création d'un nouveau noyau allant jusqu'à la place « **Emir Abdelkader** »

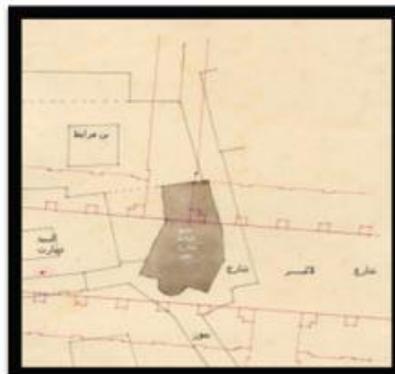
Cette période est caractérisé par une croissance linéaire vers le **sud** selon un système de **dédoublement** le log de la rue d'Isly entraînant dans ce mouvement le déplacement des fortifications.



- ❖ La création des boulevards qui ceignent la Casbah de haut en bas en **1846-1854** selon le plan de **Mezkafeki** ; il s'agit du :
 - **Boulevard Gambetta** : actuel **Ourida Meddad** au **Nord**.
 - **Boulevard Verdun** : **Abderazzak Hahad** actuellement au **Sud**.
- ❖ Achèvement des travaux de percement entamés précédemment en **1862**



Percement rue de la Lyre achevé en 1862



Démolition du jamaa Lablat



Vue sur rue de la Lyre

- ❖ Dans le cadre de la ville européenne, les français ont décidé d'aménager le front de mer et résoudre le problème forte déclivité entre la terre et la mer en créant un **boulevard maritime (de l'impératrice)** s'étendant sur **1700 m**, offrant une vue panoramique sur la mer au-dessous duquel des boutiques renforcent le commerce maritime.

La conception a été faite par l'architecte **Chassériau** et la réalisation par une entreprise Anglaise **des chemins de fer** qui a réalisé par la même les arcades en dessous du dit boulevard de l'impératrice.

Le début date du mois **septembre 1860** et la fin de réalisation en **1874**.

Le boulevard était relié au port et à gare par des rampes et escaliers ; l'ascenseur était réalisé plus tard.



Boulevard de l'impératrice cache le vrai visage de la casbah

- ❖ La création du bâti mixte (habitat + commerces)
- ❖ L'extension du port avec :
 - La réalisation de la jetée Nord sur 500 m.
 - La réalisation des murs du quai avec une longueur de 300 m.
 - Réalisation de la jetée du vieux port.
 - Réalisation de la gare et des voies ferrés en 1865.

2-L'expansion urbaine extras muros : La période a été marquée par :

- ❖ La réalisation du lycée Amir Abdelkader et l'actuelle DGSN
- ❖ L'articulation de la ville européenne avec l'ancienne Casbah.
- ❖ L'extension de la ville vers l'**ouest**, au-delà de la muraille d'ancienne ville
- ❖ **1895-1910** : l'extension de la ville était **linéaire** du côté sud selon l'axe territorial structurant qui mène vers les terres fertiles et la Mitidja, cette extension a été favorisée par la **présence de terrain plat**.



Lycée Amir Abdelkader

- ❖ L'aménagement du port et la création des lignes ferroviaires.
- ❖ Des rues rythmées par l'intégration des places chaque **400-500 m**

3 - Les transformations urbaines et l'urbanisme moderne :

Cette dernière phase fait partie de l'histoire récente, Durant cette période Alger continua de se développer vers le Sud, linéairement suivant l'axe territorial Structurant vers la Mitidja et adopta des nouvelles tendances d'extension sur les collines, et les crêtes les plus accessibles, à la recherche des terrains ensoleillés et moins humides.

Sur L'autre partie Alger continua à s'étendre Sur la bande littorale

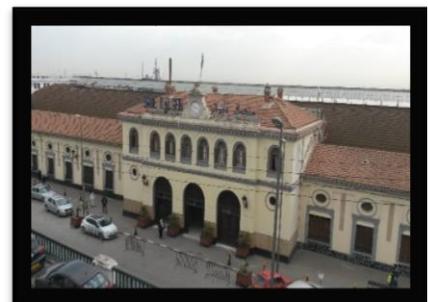
- ❖ Développement des lotissements sur le côté « **Bâb el Oued** » (sur les versants de notre dame d'Afrique) entre **1914-1918**.
- ❖ L'obligation de la production des plans directeurs de l'urbanisme entre **1924-1925**
- ❖ La célébration du centenaire de colonisation a favorisé

les constructions des grands Ensembles « **HBM** »
d'abord durant les années **1930** et les constructions monumentales tel que la réalisation du **boulevard la ferrière (actuellement Khemisti)** en **1935**.



Boulevard la ferrière actuellement Khemissi

- ❖ Agrandissement de « **Bab El Oued** » à l'ouest vers l'hôpital Maillot à l'entrée de **Bologuine**
- ❖ Nouveaux équipements au sud d'Alger sont apparus : La grande poste, la wilaya d'Alger, Palais du gouvernement en **1932**, la mairie d'Alger, l'assemblée nationale (actuel siège de la Nation d'Alger)
- ❖ Construction des deux barres de logement du **1^{er} novembre** après l'avènement du fonctionnalisme environ des années **1950**.
- ❖ Agrandissement du port et construction des 02 gares



La gare d'Alger

L'époque post Coloniale :

1- La casbah de l'Independence :

- ❖ L'exode rural engendre un cadre de vie dense et la ville mal gérée provoquant une accélération de la dégradation du tissu ancien.
- ❖ La casbah n'a connu dans cette période que peu de projets ; le conservatoire, le parking
- ❖ Le centre-ville a continué à se déplacer vers l'Est, Alger a subit inéluctablement la délocalisation de ces fonctions centrales vers l'Est.

2- La casbah d'Aujourd'hui :

- ❖ De nos jours la casbah souffert de l'accroissement rapide de la population et de la surdensification qui en résulte du **vieillessement patrimoine bâti** et du **manque d'entretien**, des équipements et des **infrastructures**.



La dégradation de l'actuelle Casbah

En ce qui concerne les équipements, ceux du tissu Traditionnel ont tendance à **changer** la fonction d'origine à l'exception des hammams et mosquées, Les fours, les medersas, les zaouïas, ont été transformés en commerces et services tels que les dortoirs, hôtels etc.

Conclusion :

D'après la lecture des différentes phases d'histoire d'Alger, on déduit que la succession des envahisseurs sur la Médina a provoqué **une stratification urbaine, et une superposition des systèmes constructifs propre à chaque période.**

Le projet d'intervention :

Toute démarche conceptuelle nécessite des idées préconçues et des images de l'objet à concevoir, inspirée et imprégnée du lieu, de la culture, du thème et des besoins, qui se mettent en évidence en jonction des objectifs et des effets recherchés.

La compréhension du site ne suffit pas. L'art du projet exige la capacité d'interpréter le sens du programme en le reliant aux opportunités du site.

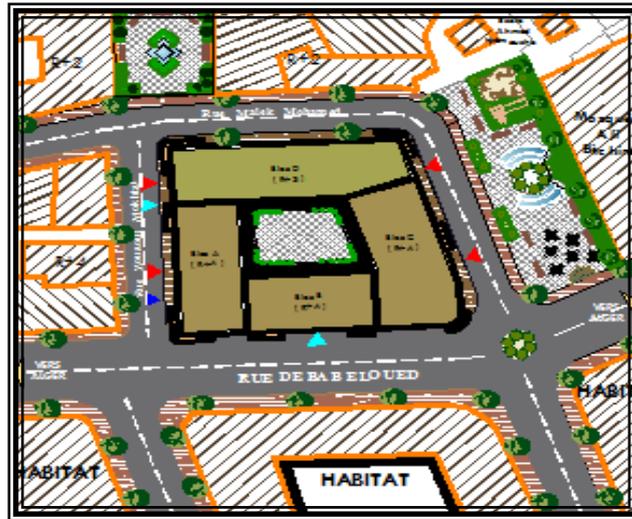
Les idées sont appelées "concepts de base et genèse" et ils sont organisés et composés entre eux de façon cohérente en une "genèse", qui indique la procédure et les différentes étapes à suivre en vue de concrétiser l'objet voulu.

Toute conception architecturale nécessite une réflexion basée sur des concepts et des principes architecturaux. Une telle démarche nous aide à choisir les bonnes orientations, afin d'éviter la gratuité des gestes et assure une formalisation d'un ensemble architectural cohérent répondant à toutes les contraintes. Le projet est façonné par l'enchaînement d'arguments, la mise en ordre de conception, l'évaluation de critères, bref par l'enchaînement de multiples éléments, le projet est le fruit de processus de décomposition et densification mentale.

Principes et concepts :

- **La rue** : est conçue et vécue et doit présenter pour le passant plus qu'un simple moyen technique d'atteindre sa destination, elle doit être vivante animée par des séquences dynamique (ex : les places).
- **Linéarité** : c'est la traduction de l'alignement des rues qui entourent la parcelle, afin d'assurer une continuité visuelle et une exploitation rationnelle de l'occupation du sol.
- **Le skyline** : il sera respecté tout au long de la rue Bâb el OUED Bâb Azzoun avec des bâtiments qui ne dépasseront pas les R+4
- **Hiérarchie** : elle permet l'articulation et la transition entre les différents espaces en s'inscrivant dans une hiérarchie caractéristique de la ville, suivant une échelle d'importance, ou suivant des critères de fonctionnement, selon un schéma cohérent, allant du public vers le privé.

La genèse du projet :



Plan de masse

L'évolution et la conceptualisation de notre projet se sont fait en plusieurs phases, avec à chaque fois une volonté d'essayer de s'intégrer au maximum dans le site et en prenant compte bien évidemment de l'environnement immédiat.

Implanté dans le cœur de l'axe ancien (Rue Bâb el Oued/ Bâb azzoun), notre équipement sera facilement repérable, par son emplacement, son style, il sera lisible, loin de l'anonymat et de l'opacité ; il se laisse appréhender par le public, il sera l'élément d'accueil de la Casbah mais sans se détaché de la structure urbaine comme une sculpture et sans agressivité visuelle en assurant la continuité et l'harmonie avec son environnement

- Afin d'assurer une dynamique et une vitalité au quartier, on a décidé de lui attribuer un caractère plus commercial en proposant une galerie marchande qui fera office de passage urbain et plusieurs commerces au RDC
- Le projet d'intervention occupera toute la surface de la parcelle sur laquelle il est implanté et cela afin d'assurer l'alignement de rue.
- Introduction du concept d'organisation spatiale centrale "le patio", va créer la continuité formelle avec le bâti traditionnel, dans notre unité d'habitation le patio va être un espace central ouvert et sur le plan fonctionnel il va faire office de circulation pour les bureaux aménagés dedans

Description du projet :

Étant donné que notre projet est parfaitement intégré à l'urbain, et doit assurer une articulation centrale du quartier, cela nous a poussé à intégrer des activités qui non seulement font partie du projet mais qui animeront le parcours du passant (Bâb el oued / Bâb Azzoun)

Notre projet est un ensemble résidentiel érigé sur la place d'un grand marché informel qu'on considère à délocaliser ainsi que la démolition d'un habitat précaire.

Le projet comportera un parking sous-sol, une salle de cinéma à l'échelle du quartier, des commerces sur le RDC.

Le premier étage est consacré pour les bureaux et services

L'étage courant des logements de type simplex et duplex

Présentation du site d'intervention :

Le site d'intervention est de forme trapézoïdale, d'une superficie d'environ **2220** m², située dans la ville d'Alger (la basse casbah) plus précisément dans le quartier Souk Djemaa donnant sur un axe routier très important (Bâb el oued – Bâb el bahr) limité par :

- **Nord : habitat et l'école Hamouche Ahmed et voie**
- **Sud : Rue Zouaoui Mokhtar**
- **Est : rue Bâb el oued et place du 8 mai 1945**
- **Ouest : habitat et rue Malek Mohamed**

Le sous-sol :

Le sous-sol de notre projet intégré fait office d'un parking d'environ **25** places de stationnement, avec une entrée et sortie indépendante et des escaliers qui mènent directement aux logements.

Le rez de chaussée

Il est en grande partie publique, avec un accès au logement et bureaux sur la rue Zouaoui Mokhtar, Il comprend une galerie marchande (passage urbain) afin de consolider le caractère commerciale de la rue Bâb el Oued, ce niveau est aussi dédié aux espaces bien être et de loisir, on trouve une salle de cinéma de capacité 180 places et un salon de thé et restaurant

Au 1er niveau :

il est accessible grâce au escaliers par le RDC a ce niveau on trouve le patio autour duquel se fait la circulation et la distribution des espaces (bureaux et services)

Au 2eme niveau :

Présente une variante de logements de type **F3, F4** en duplex et en simplex

Les façades :

Le traitement des façades influe grandement sur le résultat formel et final du projet, étant donné que c'est la première image que perçoit le visiteur ou simple passant, il est donc évident qu'elle doit être représentative de sa thématique et qu'elle témoigne de la nature et de l'identité du projet à travers son style architectural.

A l'échelle de la ville les façades deviennent des éléments décoratifs qui constituent le paysage architectural de la ville par leur traitement et leurs langages architecturaux et architectoniques, leur composition est constituée d'un jeu entre le vide et le plein animé par un rythme qui assure la continuité visuelle de la rue et assure son aspect harmonieux

Principes fondamentaux de nos façades sont :

- **La tripartie : soubassement, corps et couronnement.**
- **Présence de rythme dans les ouvertures.**
- **Un jeu entre le plein et le vide.**

Eléments de composition de la maison et leurs fonctions :

- **la Skifa :**

Espace d'accès intermédiaire entre le niveau de la rue et celui du wast aldar, espace réservé aux personnes ne pouvant entrer à l'intérieur de la maison pour des raisons d'intimité.



- **Le patio :**

On l'appelle aussi la cour, le wast-al-dar, c'est le centre de la maison. Le patio se compose de 1 à 2 galeries des quatre côtés, c'est l'espace le plus important, autour duquel s'organise tous les espaces.



- **S'hin :** c'est un couloir plus au moins large, véritable portique qui entoure le wast-eddar. Il joue un rôle de communication horizontale, sa largeur est en fonction des espaces qu'il distribue.



- **La galerie :**

La galerie a un rôle d'abri contre les intempéries. Et un rôle de desserte des appartements d'étage.



El biout et ghorfa :

Ce sont les pièces principales d'habitation et leur différenciation se fait

dans leur appartenance ou le niveau - les chambres à des formes

allongées elles sont appelées bit au RDC, ghourfa au 1er étage, manzah

au 2^{ème} étage.



- **Obou :** espace conçu pour s'asseoir et regarder à l'extérieur. À l'étage, les pièces sortent en encorbellement. Ils régularisent la forme des pièces et la surface.



- **La cuisine:**

Se trouve au niveau du patio éclairé par des fenêtres ouvrant sur le vestibule



- **Bit el saboune :**

Se trouve généralement au sous sol de la maison .l'éclairage se fait par un vasistas qui donne sur la rue



- **L'escalier:**

Elément et espace de transition d'un niveau a un autre niveau supérieur, se trouve a un angle du s'hine, reçoit un traitement en marbre et faïence, ils sont à volées droites.



- **la terrasse:**

Un large espace entièrement ouvert, donnant sur la baie d'Alger, constituant l'espace féminin par excellence, il permet une communication discrète.



Éléments architectoniques de la maison :

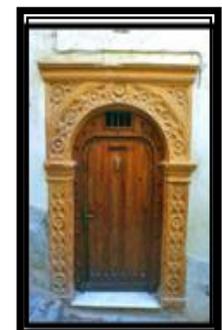
- **Portes:**

En générale les portes intérieures séparent les biouts caractérisée par un arc brisé outrepassé ; elles sont formées de deux vantaux massifs de menuiserie



- **la porte extérieure (pensé fermé) :**

C'est la porte qui relie la rue avec la skifa, caractérisée par un arc plein cintre boiserie avec du bois massif .



- **la fenêtre :**

Ces fenêtres sont entourées d'une rangée de carreaux de céramiques
d'autre part, on trouve deux fenêtres sur les deux côtés de la porte,
généralement de forme rectangulaire ou carré avec deux vantaux
massif en menuiserie de bois et fermés par des grilles



- **Arcade:**

L'arc outrepassé, l'arc en plein cintre, l'arc en ogive ils assurent une
grande souplesse dans les écartements entre colonnes et jouent le rôle
de contreventement de la galerie et des murs



- **Les colonnes:**

Les colonnes se trouvent au niveau du patio, sont torsadées sur tout le
fut, à l'étage, la torsade s'interrompt juste avant l'appui de la barre
supérieure de la balustrade, et à partir de cette hauteur la colonne sera
de section octogonale jusqu'à la base.



des colonnes doubles (jumelles) sont installées pour soutenir l'arc de
l'année, aussi au niveau des dakakkins (niches de la skifa)



- **Balustrade:**

Garde de corps en bois ; fixé entre deux colonnes du premier et
deuxième étage, son niveau arrive à hauteur de la demi colonne à
section octogonale.



- **les mosaïques :**

Dans le west ed-dar le sol pavé par un dallage de sol blanc c'est le



même sur le sol de galerie par contre les sols des biouts et de s'hine recouvert d'un carrelage en forme de pavé coloré

Éléments de système de constructions :

Les constructions des (maisons) sont exécutées en maçonnerie à base de briques de terre peu cuites. Les murs porteurs sont appareillés de plusieurs manières. Les appareillages les plus usuels ont une largeur de mur égale à 40 cm, 50 cm et parfois peut atteindre 70 cm

Dans les constructions traditionnelles de la casbah, plusieurs matériaux sont utilisés:

La brique de terre, la pierre, la terre, le sable, la chaux, le bois, le marbre, le tuf, le fer et le gravier

- **murs porteurs :**

En maçonnerie de brique de terre peu cuite, mortier de hourdage à base de chaux et de terre épais, la composition du mur peut varier suivant son niveau de hauteur, conditionnée aussi par le caractère de la maison pouvant être modeste ou luxueuse



- **la structure flexible (les arcatures) :**

La structure flexible des maisons traditionnelle comporte une structure flexible représenté par le système d'arcatures qui portent les coursives des galeries de west ed-dar



Éléments horizontales :

- **les planchers :**

La structure portante des planchers est constituée d'une importante charge de terre soutenue par les planchers elle-même portées par des rondins de bois de cèdre ou de thuya d'Algérie L'épaisseur des planchers varie entre 30 et 40 cm et celle de la terrasse peuvent dépasser les **50cm**



Les couvertures maçonnées :

Elles sont disposées sur des bases octogonales et sont supportées par quatre pendentifs réalisées en brique de terre cuite liée par un mortier de chaux

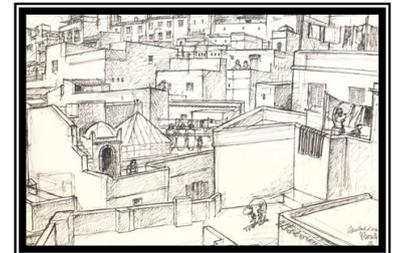
- **L'encorbellement :**

Il constitue le système structurel soutenant le principe et le prolongement des rondis de bois supportant le plancher supérieur jusqu'à l'extérieur soutenus par des asseliers en bois (thuya) ancrés dans la maçonnerie en brique en chevauchement



- **couverture :**

Plate en terrasse, elle a une épaisseur de terre importante (40 à 70 cm) et un revêtement avec un enduit de chaux renouvelé régulièrement et rarement un revêtement de brique posées a plat



- **revêtements de finitions :**

Enduit au mortier à base de terre et d'adjuvants naturels, revêtement des soubassements des murs du niveau patio, encadrement des arcades intérieur des fenêtres et des portes, en carreaux de céramiques de couleur aux motifs géométriques et floraux revêtement du sol du patio en carreaux de marbre de forme octogonale .



CHAPITRE 05 : CONCLUSION

La Casbah d'Alger, est le produit de son évolution historique, le résultat d'un savoir faire millénaire, que des civilisations brillantes ont marquées de leur empreintes successives .Elle se caractérise par une adaptation séculaire à l'environnement.

L'état actuel de la Casbah est loin d'être un témoignage de la richesse de la cohabitation des différentes civilisations qui s'y sont succédées , à cause des différentes altérations qu'il a subit : la dégradation de ces maisons traditionnelles, les constructions illicites et les effondrements ...etc.

Dans le cadre de notre étude, on s'intéresse au tissu colonial qui représente une partie vécue de la mémoire collective ; un patrimoine important de par sa consistance quantitative et qualitative, à définir et à mettre en valeur par une protection adéquate.

Ce patrimoine pour différentes raisons, est aujourd'hui en péril, se trouve en état de dégradation avancé, et a besoin d'interventions et d'entretien extraordinaire urgents, avant que la dégradation n'impose des travaux radicaux et plus onéreux.

Pour cela on a proposé un plan de récupération sur le site d'intervention, établi selon une approche très attentive aux formes de la ville et à ses permanences, ayant un principe de "Renouer avec le passé pour intégrer le nouveau ". Et la projection architecturale d'un équipement contemporain qui tire ces origines architecturales et symboliques du lieu de l'ancien, notre projet d'hôtel urbain " fondouk revisité à la basse Casbah d'Alger", présente des éléments majeurs d'une vision ambitieuse à l'échelle de la ville pour faire un premier point de démarrage vers la découverte de la Casbah d'Alger.

Enfin, pour conclure nous ne prétendons pas avoir apporté l'unique solution aux problèmes posés. Nous espérons qu'à travers le développement de ce projet, nous avons pu ouvrir d'autres champs d'interventions, afin d'y apporter une nouvelle contribution. Nous espérons du moins avoir apporté une modeste contribution à un débat intellectuel, d'actualité qui reste ouvert, et passionnant.

BIBLIOGRAPHIE

- Casbah d'Alger, avant-projet du plan général de sauvegarde, ministère de la culture
- Retour d'Alger, revue d'urbanisme. Mai/juin 1999
- La ville mouvementée, espace publique, centralité, A.Djebar
- Articles relatives à la protection du patrimoine culturel
- Comprendre l'urbanisme, Paul Bourry, Ed du moniteur, 2^{ème} édition 1980
- Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés de la casbah d'Alger
- Magistère, préservation du patrimoine bâti, Tachrift, S.bouti.
- Kevin Lynch, l'image de la cité, ed dunod, Paris 1982
- G. Caniggia, composition architectural et typologie du bâti
- Magistère Tahari, le relief en tant que source de l'histoire morphologique des médinas
- S. Malfroy, morphologie de la ville et des territoires
- F.cresti, contribution à l'histoire d'Alger, ed centro analisi progrtti
- Cours d'histoire d'architecture et d'urbanisme, M. Benhamouche
- Wikipédia